

ARMOY

AOÛT 2025 Bulletin municipal

n° 76





Édito...

Une autre année scolaire s'est écoulée et je souhaite profiter de ce moment pour adresser ma profonde gratitude à tous les enseignants, les ATSEM et le personnel de la cantine pour leur engagement inlassable auprès des enfants.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilité (PLUI-HM) a été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée du 02 juin au 18 juillet 2025. Tous les citoyens, associations et acteurs économiques ont eu l'opportunité de consulter le dossier et de faire part de leurs observations ou propositions. A l'issue de cette consultation, la commission d'enquête préparera un rapport accompagné de recommandations. Le projet pourra être modifié avant son adoption finale prévue pour la fin de l'année 2025. Je remercie la commission d'urbanisme pour son engagement et sa participation à l'élaboration de ce PLUI-HM.

Nous avons emménagé dans la nouvelle mairie en février, où nous avons mis en place un environnement de travail à la fois moderne et fonctionnel, répondant aux besoins contemporains. Ce projet dépasse le simple cadre des infrastructures. Il a pour objectif principal d'améliorer les conditions d'accueil pour le public ainsi que le cadre de travail du personnel et des élus. Nous prévoyons de transférer la bibliothèque dans l'ancienne mairie. Avec l'accès depuis la rue, elle sera bien plus visible. Cela devrait attirer un plus grand public, améliorer l'accueil et favoriser davantage les échanges entre les usagers.

La construction de nouveaux bâtiments au centre du village commencera cet automne. Ce projet prévoit la réalisation de 52 logements dont 16 seront dédiés à des fins sociales. En outre, deux locaux commerciaux seront également intégrés dans cette initiative. L'un de ces locaux a été acquis par la commune afin d'y établir un professionnel de santé.

L'achat à l'amiable des terrains situés derrière la mairie nous donnera l'opportunité de constituer une réserve foncière, afin de pouvoir répondre aux besoins futurs en équipement publics.

Prochainement, le service de collecte des déchets ménagers à domicile prendra fin. Vous serez désormais amenés à déposer vos déchets dans des conteneurs spécifiques situés à des emplacements stratégiques choisis par la commune. Nous organiserons une campagne d'information concernant les lieux des points de collecte qui seront à votre disposition.

Les travaux de rénovation de la toiture de la sacristie, l'installation d'un SAS d'entrée au pôle santé, ainsi que les travaux de sécurisation et de signalisation routière ont été achevés.

Il est possible que nous subissions des périodes de canicule. Je vous demande donc d'être économes avec l'eau et adopter les bons gestes d'hydratation. J'invite toutes les personnes vulnérables non-inscrites sur le registre communal à s'inscrire. Des membres de la commission CCAS seront amenés à vous contacter ou à vous rencontrer.

Je tiens à remercier le personnel communal tant technique qu'administratif pour leur efficacité et leur engagement de tous les jours. Je vous souhaite à chacun et chacune un magnifique été.

Patrick BERNARD

SOMMAIRE

- > Page 2 **EDITO**
- > Page 3 **COMPTES-RENDUS URBANISME**
- > Pages 4-11 **ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ**
- > Pages 12-22 **VIE MUNICIPALE**
- > Pages 23-25 **CCAS**
- > Pages 26-27 **ART ET CULTURE**
- > Page 28 **TRAVAUX**
- > Pages 29-37 **VIE ASSOCIATIVE**
- > Pages 38-41 **SANTÉ PUBLIQUE**
- > Pages 42-43 **PAGE JEUX - ÉTAT CIVIL**
- > Page 44 **CUISINE**
- > Pages 45-47 **COMMERCES**
- > Page 48 **INFOS PRATIQUES**

INFOS

- Mairie : 202, route du Bois de la Cour
- Heures d'ouverture :
 - Lundi : 9 h / 12 h - 13 h 30 / 16 h
 - mardi : 9 h / 12 h
 - mercredi : fermé
 - jeudi et vendredi : 9 h / 12 h
- Tél. 04 50 73 95 74 - Fax 04 50 73 98 57
- Mail : mairie@armoy.fr - Site : www.armoy.fr
- Permanences du maire : sur rendez-vous

> Directeur de la publication :

Philip Larcher

> Comité de rédaction :

Patrick Bernard, Martine Abdoun,
Agnès Hubert, Philip Larcher,
Martine Sieger

> Création et impression :

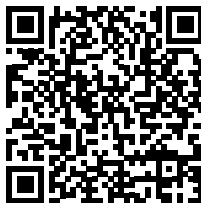
Fillion Imprimerie

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES-RENDUS EN MAIRIE OU SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE DE LA COMMUNE

Comptes-rendus des conseils municipaux sur :

Publicité des Actes et Arrêtés Municipaux - Commune d'Armoy

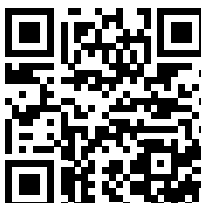
<https://armoy.fr/vie-municipale/comptes-rendus-et-arretes-municipaux/>



Comptes-rendus du SIVOM sur :

Documents - Commune d'Armoy

<https://armoy.fr/vie-municipale/sivom/>



Urbanisme | 3

LES RÈGLES DE PLANTATION LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Les haies des propriétés privées qui bordent les voies communales peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers de la voirie, piétons, cyclistes, motards et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies. Les mesures à prendre pour prévenir des dommages causés par des arbres appartenant à des particuliers, implantés sur des propriétés privées conduisent à rappeler les textes qui régissent les distances des plantations, ainsi qu'aux responsabilités encourues du fait de ceux-ci, notamment au regard des pouvoirs de police de l'autorité administrative.

Voie communale : les plantations peuvent être faites à une distance au moins égale à 2 mètres par

rapport à la limite du domaine public routier (article R.116-2 du Code de la voirie routière).

Seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe (1500 euros) ceux qui : en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou des haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier (article R.116-2-5° du Code de la voirie routière).

NB : ces dispositions, relevant des textes intervenus en 1989 portant codification du Code de la voirie routière en ce qui concerne les plantations longeant les routes départementales et communales, ne s'appliquent qu'aux plantations à venir ; les plantations faites antérieurement aux textes précités et à des distances moindres que celles prescrites peuvent être conservées.

DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

G. DUBOULOZ

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration
Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

www.dubouloz.net

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMIÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

TROC DE GRAINES

Dimanche 9 février, a eu lieu dans la grande salle des fêtes d'Armo, le « Grand Troc de Graines des Incroyables Comestibles et des Gardiens de Semences Léman 74 » suivi d'un goûter « partagé » avec scène musicale et chansons.



Superbe rencontre autour de la Grainothèque de notre village avec des variétés issues de nos jardins !

Chacun, pouvait s'installer sur un stand sans réserver, apporter les graines reproductibles de ses variétés préférées (potagères dont POIVRONS, PIMENTS, AUBERGINES... TOMATES..., aromatiques, médicinales et fleurs) à partager, échanger ou à faire connaître.



Cette manifestation a été l'occasion d'échanger sur nos pratiques de jardinage et de faire de nouvelles rencontres avec des personnes respectueuses de la biodiversité, du vivant, qui aiment expérimenter...





Comme l'an passé, nous avons eu la chance d'accueillir Franck Gossmann / Amrita Permaculture et Les Délices d'Amrita.



***Merci à la commune et à la bibliothèque
qui soutiennent nos projets.***

Vous pouvez nous rejoindre en nous envoyant un message ou en vous inscrivant sur notre :
Site : gardiensdesemencesleman74.fr
Facebook : Incroyables comestibles Léman 74
Instagram : [gardiensdesemencesleman74](https://www.instagram.com/gardiensdesemencesleman74)
WhatsApp : Incroyables Comestibles Armoy Le Lyaud
06 74 96 01 26



TROC DE GRAINES

Très beau succès de la Grainothèque d'Armo y au Troc Plantes et Graines du Lyaud **dimanche 27 avril 2025** ! Comme chaque année, les Gardiennes de Semences ont organisé le Troc Plantes et graines du printemps sous la halle.

Les Incroyables Comestibles, partenaires, étaient présents dans la mise en place et avec la grainothèque de la Bibliothèque d'Armo y.



Dès 9 h, les jardiniers du Chablais ont apporté leurs plants de légumes et de fleurs et des graines de leur jardin. Ils sont venus ici les échanger contre des variétés ou des plantes différentes. Pas d'argent, tout est gratuit, les conseils, les plantes et les graines. C'est un partage pour plus de biodiversité dans son jardin potager ou d'ornement.



Toutes les graines sont récoltées dans nos jardins et donc adaptées à notre climat et terrains du Chablais. Elles sont reproductibles à l'identique contrairement à celles des magasins et jardinerie s qui sont le plus souvent des hybrides (ce qui leur permet d'en vendre chaque année de nouvelles).

Les jardiniers débutants qui n'ont encore pas de plants ou graines à échanger ont apprécié le bel accueil qui leur a été réservé et ont pu repartir avec des semences, des plants et des conseils pour faire des graines qu'ils apporteront aux prochains Troc du Lyaud ou d'Armo y.

La matinée s'est poursuivie par une animation musicale avec Chantal à l'accordéon accompagnée de ses comparses, 6 accordéons, une flûte et une vielle. Puis nous avons partagé un pique-nique sous la halle pour terminer cette matinée.

Le troc de plantes et graines du Lyaud a lieu deux fois par an, au printemps et en automne, le Troc de graines d'Armo y a lieu en février. Ils sont soutenus par nos deux municipalités que nous remercions.



Merci aussi aux bénévoles du Lyaud et d'Armo y qui aident à la mise en place des tables et à l'accueil sur nos stands.

Rendez-vous au prochain Troc du Lyaud qui aura lieu le dimanche 5 octobre 2025.



GRAINOTHÈQUE SAMEDI 18 JANVIER 2025



L'Atelier « Egrenage » autour de la Grainothèque Incroyables Comestibles a réuni passionnés du jardin et néophytes.

Dans une très chouette ambiance, tous ont mis la main à la pâte pour égrener, tamiser, mettre en sachets les graines des porte-graines de nos jardins pour enrichir

la GRAINOTHEQUE de la bibliothèque d'ArmoY (Voir photos des petites mains au travail). Une belle occasion de répondre aux questions de tous.

POURQUOI ET COMMENT PRODUIRE SES PROPRES SEMENCES

- Pour avoir des **plantes adaptées** au sol et au climat par exemple nos tomates cœur de bœuf « Auréolus » de Neuvecelle.
- Pour **maintenir la biodiversité** dans nos jardins car pour donner des graines (qui nourrissent aussi les oiseaux) la plupart des plantes doivent donner des fleurs pour le bonheur des insectes.
- Pour participer à la **sauvegarde de variétés locales** (par exemple nos laitues d'hiver « Père Faurel » de Lugrin et « Tata Georgette » de Cervens.
- Pour **créer des échanges** entre jardiniers, découvrir des variétés potagères et produire en toutes saisons (pourpier d'hiver, salades asiatiques...).



C'est une activité qui peut impliquer les enfants et apporter de la joie et de la fierté à toute la famille.

Pour cela, commencer par les plantes annuelles : tomates, haricots (en ne faisant pas pousser les variétés naines et grimpantes à côté), courgettes si vous n'avez qu'une variété

dans votre jardin et pas de voisin qui en cultive. Partir de graines non F1. Les graines F1 sont des hybrides ; elles ne garantissent pas la même variété à la deuxième et troisième génération

Hybridation : Des plantes de la même espèce mais qui ne se ressemblent pas (par exemple le navet et chou chinois) peuvent se croiser et donner des graines croisées qui pourront être stériles.



A savoir : Les plants bio ou les légumes bio achetés peuvent produire des graines stériles.

Si vous voulez vous lancer, améliorer ou partager vos expériences ou vos graines, n'hésitez pas à nous contacter (voir nos contacts Incroyables Comestibles d'ArmoY ou Gardiens de Semences Léman 74).



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT – DIMANCHE 6 AVRIL 2025

Cette année encore, la météo était avec nous pour cette matinée de ramassage des déchets. Et bien que l'horaire fut matinal (8h30) pour un dimanche, une bonne vingtaine d'Armoysiens étaient présents au rendez-vous. Cela fait chaud au cœur. Si certains sont des « habitués » dont nous salvons la présence récurrente dans ces événements « citoyens », ce sont tous les participants que nous remercions chaleureusement pour leur temps, leur bonne humeur et leur dynamisme.



Après un petit café et la distribution du matériel (pinces, gilets jaunes, gants et sacs poubelle), des groupes se sont formés et se sont élancés sur l'un des 5 parcours cartographiés. Pour celles et ceux qui ne se connaissaient pas, ce fut l'occasion d'échanger tout en se promenant.



En 2024, c'est 130 kg de déchets qui avaient été ramassés. Cette année, nous avons pesé seulement 28 kg de détritrus. C'est une belle différence qui démontre que la commune a su rester propre. Peut-on parler de prise de conscience pour autant ? C'est probablement encore un peu tôt pour le dire. Il conviendra de comparer dans les années à venir pour confirmer la tendance. Néanmoins, ces résultats vont dans le bon sens et sont une nouvelle rassurante, ce qui n'est pas du luxe par les temps qui courent.

***Nous encourageons les armoysiens
à poursuivre leurs efforts et à œuvrer
pour la propreté du territoire communal.***

Le ramassage des déchets lors de balades dominicales et la bonne utilisation des poubelles sont des gestes accessibles à tous et utiles, qui ne sont pas étrangers à ce bon résultat. Alors, continuons !



LES ACTUS DU GÉOPARC DU CHABLAIS

A cause des changements climatiques, les glaciers fondent partout sur la planète. « Les Nations Unies ont désigné 2025 comme l'Année internationale de la préservation des glaciers afin de souligner l'importance des glaciers et veiller à ce que ceux qui en dépendent, ainsi que ceux touchés par les processus cryosphériques, bénéficient des services hydrologiques, météorologiques et climatiques nécessaires ».

QUELS LIENS ENTRE LE CHABLAIS ET LES GLACIERS ?

Il n'y a pas longtemps (à l'échelle géologique), le Chablais était recouvert d'immenses glaciers. Ces énormes masses de glace ont sculpté nos vallées, façonné nos sommets et laissé derrière elles des paysages spectaculaires : cirques, lacs, moraines, blocs erratiques et bien d'autres. Partout autour de nous, leurs empreintes sont encore visibles.

Mais l'empreinte des glaciers ne s'arrête pas aux paysages. Ils ont aussi façonné nos ressources naturelles et nos traditions : nos eaux minérales sont filtrées par des roches déposées par les glaciers, et nos produits du terroir poussent sur des sols modelés par leur passage. Même le Léman, symbole du Chablais, a été creusé par les glaciers d'antan !



SI LES GLACIERS ONT TANT CONTRIBUÉ AUX RICHESSES NATURELLES DU CHABLAIS, POURQUOI CRAINDRE LEUR DISPARITION ACTUELLE DANS LE RESTE DU MONDE ?

Outre leurs impacts sur les paysages, les glaciers sont des éléments essentiels de la planète telle que nous la connaissons :

- Réserve d'eau vitale : 70 % de l'eau douce sont stockés sous forme de glace dans les glaciers. Plus de 2 milliards de personnes dépendent de la fonte saisonnière des glaciers et de la neige pour leur eau douce, essentielle à leur sécurité alimentaire, leurs activités économiques ainsi qu'à leurs besoins culturels et domestiques.
- Risques naturels : Le changement climatique affecte la fréquence, la localisation et la gravité des événements liés à la géologie et à l'hydrologie. Le recul des glaciers et la fonte du pergélisol influencent la stabilité des pentes et les risques d'inondation dans les régions montagneuses et subarctiques.
- Climat et météo : Les glaciers ont un impact sur le cycle de l'eau et le climat à l'échelle mondiale. Leur disparition entraînera donc forcément des changements plus ou moins profonds dans les cycles de précipitations, de températures, ...

Il faut ajouter à cela les significations culturelles et spirituelles liées aux glaciers, la perte de biodiversité associée aux écosystèmes glaciaires, les impacts sur les activités touristiques et bien d'autres conséquences ...

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet du Géoparc du Chablais : <https://www.geoparc-chablais.com/>



L'actu de la SICA Terres du Léman

L'actualité agricole de votre territoire



La SICA Terres du Léman est le **groupement agricole du secteur** de Thonon Agglomération. C'est une **association** qui représente l'ensemble des filières agricoles du territoire.

Notre but : Être l'**acteur** et **partenaire privilégié** dans les enjeux des **transitions agricoles, environnementales, climatiques**, et **alimentaires**.

Le saviez-vous ?

Il y a plus de **150 exploitations agricoles** sur le territoire.

Le Bas-Chablais est particulièrement **diversifié** : élevages bovins laitiers et allaitants, production de céréales, viticulture, élevage de chèvre, moutons, porcs, équins, maraîchage, arboriculture, pêche, apiculture, ... Sans oublier une des productions historiques du territoire, les petits fruits !



65 %

C'est le pourcentage des surfaces agricoles en prairies permanentes.

C'est le printemps !

Avec le retour des beaux jours, vous êtes de plus en plus nombreux à sortir profiter du soleil. Nous souhaitons donc vous rappeler quelques bonnes pratiques pour bien partager nos espaces.



« Et si je traversais le pré ? Ce sera beaucoup plus rapide. »

L'herbe est une ressource précieuse, essentielle à l'activité d'élevage. C'est l'alimentation principale des bêtes : fraîche l'été et sèche l'hiver. Pour produire du foin de qualité, il faut laisser pousser l'herbe bien haute et donc éviter de marcher dessus. Et puis, sachiez-vous qu'au mois de mai, le blé ressemble énormément à de l'herbe ! En marchant dessus, c'est autant de baguettes de pain croustillant que vous ne pourrez pas déguster au petit-déjeuner.



Pour préserver l'alimentation de demain, je reste sur les sentiers balisés et je ne traverse pas les parcelles même s'il n'y a ni clôtures ni troupeaux.



« Je suis en pleine nature, pas besoin de ramasser les crottes de mon chien. »

Les déjections canines peuvent être porteuses de parasites responsables de maladies chez les animaux d'élevage. Il en est un particulièrement dangereux qui provoque une maladie appelée **méosporose**. Transmissible en broutant de l'herbe ou du foin contaminé, cette maladie se traduit par des avortements infectieux chez les vaches.

Porteuse à vie du parasite, une vache transmettra quasiment systématiquement à ses veaux la maladie pour laquelle il n'y a actuellement aucun traitement ni vaccination. Cette maladie est l'affaire de tous : afin de limiter sa propagation, les éleveurs déploient un contrôle strict des vaches positives et chacun doit veiller à ramasser les déjections de son chien.



Pour aider à protéger les animaux, comme en ville, je ramasse les déjections de mon chien et je le tiens en laisse.



« Je ne supporte plus le bruit des engins agricoles tôt le matin et tard le soir. »

Être agriculteur, c'est travailler avec la nature et donc dépendre des conditions climatiques. S'il pleut la semaine ou que la température est caniculaire, ils adaptent leur organisation pour protéger leurs cultures ou leurs animaux. Cela veut dire, par exemple, profiter de la fraîcheur du petit matin ou d'une accalmie un dimanche après-midi. Il arrive donc très souvent que les agriculteurs soient obligés de travailler sur des horaires décalés.



Je tolère les horaires décalés de mes voisins agriculteurs car c'est grâce à leur engagement que je peux me nourrir. Et parce que le dialogue est la meilleure des solutions, je m'efforce pas à aller leur parler pour trouver des compromis.



« Aucune poubelle à proximité ? Tant pis je laisse mes déchets ici. »

Lors de la production du foin, les agriculteurs utilisent des broyeurs pour faucher les champs. Or les débris jetés dans les prairies sont eux aussi dénichés. Ces morceaux de plastique, métal ou verre sont mélangés au foin, dispersés dans l'herbe, et peuvent être ingérés par les animaux. Lorsqu'ils sont avalés, ils provoquent des dégâts irréparables dans leur appareil digestif (obstructions, infections, hémorragies internes) pouvant entraîner leur mort.



La protection de la nature est l'affaire de tous et chaque geste compte. En promenade, je prends un sac poubelle pour ramasser mes déchets et laisser les lieux propres.



« Parlons Vrai ! » est une initiative de la **Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc**, avec l'appui des **conseils départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie**, pour parler sans tabou de l'agriculture et de la forêt auprès du grand public.





10 SOLUTIONS pour un jardin vivant



Dans le Chablais, territoire très attractif, les paysages s'urbanisent. La population du Chablais a doublé au cours des 50 dernières années.

Dans ce contexte de pression foncière accrue, où plus de 13 000 nouvelles constructions ont vu le jour en 5 ans, transformer son jardin en oasis de biodiversité à tout son sens.

Saviez-vous que la surface des jardins français est quatre fois plus étendue que celle des réserves naturelles ? Que vous veniez d'emménager dans votre maison ou que vous ayez votre jardin depuis 20 ans, des solutions existent pour vous aider à y favoriser la biodiversité. Voici 10 idées simples à tester, alors à vous de jouer !

UN JARDIN AVEC LE GÎTE...

1 Diversifier les abris naturels

Un seul mot d'ordre : jouer sur la diversité. Des murs de pierre sèches ou un simple tas de pierres pour les lézards et les coccinelles. Un arbre mort sur pied ou un tas de bois pour les oiseaux et le hérisson. Des tiges creuses coupées à au moins 30 cm et laissées en place tout l'hiver, comme le sureau, les framboisiers, ou les carottes sauvages pour les jeunes abeilles solitaires.

2 Installer des nichoirs

Fabriquer et installer des nichoirs permet d'offrir des gîtes à de nombreux oiseaux. Il en existe même pour les chauves-souris, grandes mangeuses d'insectes, les martinets et les écureuils. Il est donc conseillé de jouer là aussi sur la diversité : des nichoirs avec différentes tailles de trou d'envol pour les mésanges, des semi-ouverts pour le rouge-gorge et des plus grands formats pour les chouettes. Ces nichoirs sont à installer dès l'automne, à nettoyer chaque année et à disposer direction sud ou sud-est et à au moins 2 mètres de hauteur.



POUR ALLER PLUS LOIN

7 Favoriser la circulation de la faune sauvage

Les jardins souvent cloisonnés, sont autant de barrières infranchissables pour la petite faune de nos jardins. Hérissons, crapauds, salamandres ont besoin de se déplacer pour se nourrir, élever leurs jeunes et trouver des lieux adaptés pour la reproduction et le passage de l'hiver. Plusieurs actions sont possibles pour reconnecter les jardins : créer des passages de 15x15 cm à hauteur de sol en agrandissant les mailles de votre grillage, en sciant la palissade, ou en réhaussant vos portes de jardin...



8 Moins d'éclairage artificiel la nuit

La nuit, les lumières des jardins ou terrasses ont un impact sur la biodiversité : attraction et mort des insectes, dont des papillons nocturnes qui pollinisent de nombreuses fleurs, fuite de certains animaux, exposition aux prédateurs, et même dérèglement des périodes de floraison et des cycles de croissance chez les plantes. La solution : limiter l'éclairage à ses réels besoins, privilégier des lampes à détecteur de mouvement, de couleur chaude et ciblées vers là où vous avez besoin d'éclairer.

9 Des points d'eau

Des petites coupelles d'eau de faible profondeur permettront à la petite faune de votre jardin de venir se désaltérer et faire leur toilette. Pensez à installer une petite rampe ou quelques pierres à demi immergées pour éviter les noyades. L'eau devra être renouvelée chaque jour pour éviter le risque de maladies.



10 Créer une mare

La création d'une mare représente un investissement plus important, mais constitue l'un des milieux les plus riches en biodiversité ! Les ingrédients d'une mare réussie : une surface de 3m² minimum, une profondeur d'1 mètre au centre, un profil en escaliers et des berges en pente douce, des plantes aquatiques locales, pas de poissons, de l'eau de pluie et un fond étanche avec un sol suffisamment argileux ou une bâche en caoutchouc EPDM.

Témoignage: Un lieu d'observation et d'émerveillement quotidien

« En 2017, nous avons créé notre mare. Après y avoir installé des plantes adaptées, la faune l'a naturellement colonisée. C'est un lieu d'observation et d'émerveillement quotidien : contempler le bain des oiseaux, les voir boire ou prélever des matériaux, observer les libellules et agrions multicolores muer et pondre, le ballet des insectes aquatiques. Grenouilles, couple de crapauds, tritons alpestres viennent gaiement compléter le tableau. Des moustiques, que nenni ! Toute la faune citée se charge d'en détruire les larves, les oiseaux se nourrissent de celles qui auraient survécues. »

Élisabeth Rocheteau, Armoys.



CHABLAIS - LÉMAN

CPIE Chablais-Léman

21 rue de la Mairie - 74200 Marin

04 50 73 09 20

info@cpietchablaislemon.fr

www.cpietchablaislemon.fr

Document réalisé sur proposition du groupe de travail biodiversité du CPIE.

Textes : CPIE Chablais-Léman et bénévoles du groupe de travail biodiversité

Illustrations : Élodie Balandras

Création graphique : CPIE Chablais-Léman

...ET LE COUVERT !

4 Pailler plutôt que retourner le potager

Le sol est le lieu de vie d'une multitude d'être vivants : vers de terre, champignons, bactéries, collemboles... Retourner les différentes couches du sol en bêchant va détruire cet habitat complexe. Mieux vaut donc juste aérer son sol avec une grelinette. Et en prime, pour protéger le sol du tassement, de l'assèchement et de l'érosion, tout en nourrissant ces petits habitants, le paillage est la solution !

5 Un coin fleuri

Que ce soit une bande de quelques mètres ou de manière dispersée dans le jardin, une zone fleurie ravira les différents pollinisateurs du jardin ! Quelques précautions sont à prendre : diversifier les sources de nourriture, les périodes de floraison et choisir des espèces indigènes mieux adaptées à nos pollinisateurs que les espèces horticoles et exotiques.

6 Créer un carré pour la biodiversité

Rien de plus simple, il vous suffit de délimiter une ou plusieurs zones où vous allez arrêter de tondre. Les fleurs qui apparaîtront peu à peu feront le régal des papillons et des bourdons, et ce carré servira de refuge pour d'autres petits animaux. Pas de semis, ni d'arrosage, ni d'engrais mais une fauche à la fin de l'été en enlevant la végétation coupée.



3 Planter une haie champêtre diversifiée

Une haie composée d'arbustes variés et locaux permettra d'offrir refuge et nourriture à la biodiversité de votre jardin, au contraire d'une haie de thuya ou de laurier. Une haie accueillante pour la biodiversité devra se composer d'au moins 6 espèces différentes, être assez large avec 2 rangs minimum et comporter 3 étages de végétation : une bande d'herbes et de fleurs, des arbustes et des arbres.

Témoignage: Une haie « Végétal local » pour la biodiversité

« J'ai planté une haie champêtre en novembre 2024 de 10 mètres de long et de 2 mètres d'épaisseur sur deux lignes. Les arbustes étaient fournis par un producteur local labellisé « Végétal local » et donc adaptés à mon environnement. La plantation s'est déroulée lors d'un chantier participatif où nous avons planté 26 arbustes et petits fruitiers à floraisons et fructifications étagées sur les 4 saisons afin de fournir à la faune sauvage gîte et couvert toute l'année. J'espère ainsi avoir créé ou restauré une partie d'un corridor écologique, pour favoriser le déplacement des espèces. »

Marie-Christine Renard, Bernex.

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DDEN) : HISTOIRE, RÔLE ET MISSIONS

Un peu d'histoire

L'institution des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) trouve ses racines à la fin du XIX^e siècle, dans un contexte où la République française s'affirme à travers la laïcisation et la démocratisation de l'instruction publique.

C'est avec la loi Goblet du 30 octobre 1886 que la fonction de délégué cantonal est officiellement créée. Leur mission principale était alors de veiller à l'application des lois scolaires issues des grandes réformes de Jules Ferry (1881-1882), qui rendent l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque. En 1936, le rôle des délégués est réaffirmé et élargi, notamment sous l'influence de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front Populaire. Ce n'est qu'en 1945 que les délégués cantonaux prennent le nom de Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), titre qu'ils portent encore aujourd'hui. Depuis, leur mission s'est progressivement étoffée, les plaçant comme des acteurs essentiels du lien entre l'école, les familles et les collectivités locales.

Rôle et Missions des DDEN

Les DDEN sont des bénévoles nommés par le préfet sur proposition de l'Inspecteur d'Académie et après avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale. Leur mandat dure quatre ans, renouvelable. Ils sont chargés de veiller aux bonnes conditions de fonctionnement des écoles publiques et de promouvoir le bien-être des élèves.

Les missions principales des DDEN

1. Veiller aux conditions matérielles des écoles

- Vérifier l'état des bâtiments scolaires, des équipements et du mobilier.
- S'assurer que les écoles disposent des ressources nécessaires (chauffage, sanitaires, accès aux nouvelles technologies, etc.).
- Alerter les autorités locales (mairies, rectorats) en cas de manquements ou de besoins spécifiques.

2. Garantir un environnement scolaire favorable

- Participer à la réflexion sur l'aménagement des espaces scolaires et périscolaires (cantines, cours de récréation, bibliothèques).
- Promouvoir la sécurité des élèves aux abords des écoles (plan de circulation, prévention des risques).
- Encourager l'amélioration des conditions d'accueil pour les élèves en situation de handicap.

3. Être un lien entre l'école et la société

- Assurer un dialogue entre les enseignants, les parents d'élèves, les élus locaux et les autres acteurs de l'éducation.
- Contribuer à la mise en place de projets éducatifs (sorties scolaires, activités culturelles, sensibilisation à la citoyenneté).

- Soutenir les initiatives en faveur du vivre-ensemble, de la laïcité et des valeurs républicaines.

4. Participer aux conseils d'école

- Les DDEN sont membres de droit des conseils d'école où ils apportent leur expertise et leurs observations.
- Ils peuvent y faire des recommandations pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

Un engagement citoyen au service de l'École publique

Les DDEN sont des défenseurs de l'école publique et de ses valeurs. Ils agissent de manière indépendante, sans lien avec les syndicats ou les partis politiques, et leur engagement repose sur la conviction que l'éducation est un bien commun fondamental pour la République. Grâce à leur présence sur le terrain, leur écoute et leurs actions, ils contribuent activement à l'amélioration du cadre scolaire et au bien-être des élèves.

En somme, les DDEN sont des acteurs essentiels du paysage éducatif français, garants du respect des principes républicains au sein de l'école et véritables vigies citoyennes de l'éducation publique.

A Armoy-Le Lyaud, notre DDEN est Mme. PERRIER Evelyne.

evelyneperrier100@gmail.com

portable: 07 84 38 88 39

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée 2025-2026 s'annonce sous de bons auspices pour l'école primaire Armoy-Le Lyaud.

Cette année, l'effectif est en légère hausse avec **353 élèves** répartis comme suit :

- 37 en petite section,
- 44 en moyenne section,
- 40 en grande section,
- 38 en CP,
- 36 en CE1,
- 59 en CE2,
- 53 en CM1,
- 46 en CM2.

Sur la base de **13 classes**, cela représente une moyenne d'environ 27 élèves par classe. Ces chiffres sont bien entendu susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions d'ici au mois de septembre.

L'équipe municipale tient à adresser ses remerciements à l'ensemble du personnel éducatif et souhaite à chacun un repos bien mérité.

FÊTE DES MÈRES

Le 23 mai dernier s'est tenu notre traditionnel repas de la Fête des Mères, un moment chaleureux et festif animé avec talent par le duo Jean-Michel Sonnerat.

Cet événement, préparé et servi avec générosité par nos élus et nos précieux bénévoles - que nous remercions sincèrement - n'aurait pu avoir lieu sans leur engagement.

Les mamans ont été accueillies autour d'un apéritif convivial, avant de partager un délicieux repas offert par la municipalité et entièrement concocté par nos commerçants locaux.

Un grand bravo à Mathieu Jordan et son équipe pour cette première participation réussie : ils ont relevé le défi avec brio !

Le repas s'est clôturé en douceur avec un magnifique gâteau, savamment préparé par notre pâtissier Serge Deville, que nous remercions vivement pour cette gourmande touche finale.

Nos remerciements vont également à la fromagerie P'tit Giroud et à Vival, fidèles partenaires, qui nous régalaient à chaque édition avec leurs excellents produits.

La soirée s'est prolongée dans la bonne humeur jusqu'aux environs de minuit.



PLUi-HM

Depuis février 2021, une procédure d'élaboration d'un PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilité) a été lancée. L'objectif est la mise en place d'un document de référence pour les 25 communes de l'agglomération.

D'ici à fin 2025, période prévue pour son adoption finale, le PLUi-HM s'attache à définir le projet global d'urbanisme, ainsi que les règles d'utilisation des sols pour les 25 communes du territoire, dont Armoy. La procédure a été engagée sur le plan opérationnel en septembre 2021 et se poursuit depuis avec des

progrès notables. Le projet de PLUi-HM a ainsi été arrêté le 10 février 2025 par le conseil communautaire de Thonon Agglomération. Dès lors, notre commune disposait d'un délai de trois mois à compter de la notification en date du 27 février 2025 pour émettre un avis par voie de délibération. Cette période de consultation du public s'est donc achevée fin juin. Pour plus d'information et retrouver l'ensemble des pièces composant le dossier d'arrêt du PLUi-HM, veuillez consulter le site de Thonon-Agglomération : <https://www.thononagglo.fr/>

NOUVEAUX ARRIVANTS



Bienvenue à Armoiy !

Le vendredi 4 avril, en début de soirée, a eu lieu le pot d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Étaient ainsi conviés tous les nouveaux résidents depuis décembre 2023. Après un discours bref de M. le maire afin de présenter la commune et ses forces vives (associations, commerces, administrations et conseil municipal), M. Bernard COMTE s'est exprimé et a invité les nouveaux habitants à consulter les 10 astuces préconisées pour enrichir la biodiversité dans leur jardin. Cette soirée conviviale s'est poursuivie et achevée autour d'un pot de l'amitié durant lequel nos nouveaux arrivants et les élus accompagnés des représentants d'associations ont pu faire plus ample connaissance.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Mercredi 30/07/2025	Don du sang	Goutte de vie	Le Lyaud
Samedi 30/08/2025	Inscriptions Foyer Rural	Foyer Rural	Salle polyvalente Armoiy
Mercredi 03/09/2025	Inscriptions Foyer Rural	Foyer Rural	Salle polyvalente Armoiy
Mercredi 24/09/2025	Don du sang	Goutte de vie	Le Lyaud
Samedi 04/10/2025	Soirée avec la Bande à Lisa	Comité des fêtes Armoiy	Salle polyvalente Armoiy
Dimanche 05/10/2025	Troc plantes	Gardien des semences	Le Lyaud - La halle
Samedi 11/10/2025	Boum enfants	APE	Salle polyvalente Armoiy
Samedi 18/10/2025	Fête de la chataigne	Comité des fêtes Armoiy	Devant la mairie Armoiy
Mardi 11/11/2025	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité d'Armoiy	Monument aux morts Armoiy
Mercredi 26/11/2025	Don du sang	Goutte de vie	Le Lyaud
Samedi 29/11/2025	Repas des Aînés	Municipalité Armoiy	Salle polyvalente Armoiy
Samedi 06/12/2025	Foire aux vins	ASLA club de foot	Salle polyvalente Armoiy
Dimanche 07/12/2025			
Dimanche 14/12/2025	Noël des enfants	Comité des fêtes Armoiy	Salle polyvalente Armoiy
Mercredi 17/12/2025	Noël des enfants du foot	Club de foot Armoiy/lelyaud	Salle polyvalente Armoiy

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles Biot
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04
plch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

La Calèche
Chez Deville
BOULANGERIE - PATISserie

THONON 8, Bd Carnot - ARMOY Chef-lieu
04 50 71 16 93 04 50 73 94 58

VivaL by Casino

SUPERETTE
Nouveau : Loto

- Épicerie, fruits et légumes
- Rayon bio
- Fromage coupe
- Produits locaux
- Presse
- Mondial relay
- Clés minutes
- Terrasse

3565, Chef-lieu - 74200 ARMOY
Tél. 04 50 73 98 22

VŒUX DU MAIRE

Le 17 janvier dernier, le maire d'Armoy, M. Patrick BERNARD, a formulé ses vœux pour 2025 devant les habitants de la commune et plusieurs représentants officiels :

- M. Cyril PELLEVAT, sénateur,
- M. Serge DELSANTE et M. Jean-Baptiste BAUD, conseillers régionaux,
- M. Richard BAUD, conseiller départemental.

Étaient présents également plusieurs vice-présidents de Thonon-Agglomération et des représentants de la gendarmerie.

Après les traditionnels remerciements adressés aux pompiers, gendarmes, personnel administratif et scolaire, bénévoles associatifs et commerçants qui forment tous les forces vives de notre commune, M. le maire est revenu sur les changements qui sont intervenus en fin d'année 2024 au niveau de la gérance de la boucherie et au sein du cabinet de kinésithérapie. La traditionnelle cérémonie des vœux est une occasion d'opérer une rétrospective sur les actions accomplies en 2024, avec notamment le remplacement du panneau radar pédagogique du chef-lieu, la rénovation de la toiture de la sacristie, la réfection de la peinture dans la salle polyvalente, l'acquisition à l'amiable de deux terrains à proximité de la mairie, la création d'un plan communal de sauvegarde, et la conclusion du travail sur l'adressage. Ce fut encore une année intense.

M. le maire a profité de son temps de parole pour présenter les projets et actions à venir en 2025 avec principalement l'achèvement des travaux de construction de la nouvelle mairie et l'aménagement de ses locaux, la réaffectation de l'ancienne mairie en lieu de rencontres et d'échanges pour nos associations et le déplacement et l'agrandissement de la bibliothèque municipale. Cette année, la mairie entend également poursuivre ses efforts visant à la constitution d'une réserve foncière afin d'anticiper les besoins futurs de notre commune.

M. BERNARD a également rappelé que l'enquête publique (juin-juillet) prévue dans le cadre du PLUI-HM permettra l'approbation finale du document vers la fin décembre et une entrée en vigueur en janvier 2026 (en principe).

D'autres changements sont attendus en 2025, comme celui concernant la gestion de nos déchets. Ainsi, les poubelles ne seront plus ramassées par les services intercommunaux. Il faudra les déposer à des endroits de collecte précis qui restent à définir.

Parmi les travaux attendus, M. le maire a mentionné le remplacement de la chaudière Fioul du Pôle Santé et l'aménagement de son sas d'entrée, ainsi que la sécurisation de l'intersection entre la Route de l'Ermitage et le Chemin Bellevue.

Pour conclure, M. le maire a souhaité la bienvenue à tous les nouveaux arrivants. Notre commune s'agrandit, preuve de son attractivité et de son dynamisme.



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS 26 avril 2025

19 - 20 - 21 MAI 1944

Nous parlerons de la rafle germano-française dans le Chablais, rafle dirigée par la Gestapo (police politique allemande), la Wehrmacht (armée allemande) avec l'appui des miliciens du cru qui conduira deux résistants d'Armoy dans les camps de la mort, dont, ils ne reviendront pas.

Au printemps 1944, l'armée hitlérienne et la Milice pensaient en avoir fini avec la résistance chablaisienne. Mais le 4 mai 1944, le Préfet estime que « l'arrondissement de Thonon est un foyer de désordre plus virulent que jamais ». Les autorités d'occupation ont compris qu'elles ne pouvaient pas compter sur la Milice et les GMR (Gardes Mobiles de Réserves), affiliés à Vichy pour rétablir l'ordre.

Cette rafle (arrestation massive) allemande est dirigée par la Gestapo, la Wehrmacht et les miliciens du cru, toujours les mêmes qui font office de guides.

Écoutons le récit de l'historien Pierre MOUTHON : dans la nuit du 18 au 19 mai, le téléphone ne répond plus. Dans les cantons de Thonon, d'Evian, d'Abondance, du Biot, motos, voitures, camions et cars ne circulent plus. Il est même interdit de monter à bicyclette. Le couvre-feu avancé de 21h30 à 20h30 est levé à 6h.

Une quarantaine d'autocars transporte 400 à 500 allemands munis de 2 jours de vivre de la SS Polizei, de la Feldgendarmarie et des chasseurs de montagne, les Gebirgsjäger. Accompagnés par les miliciens locaux, ils isolent Thonon en barrant les sorties de la ville. Ils cantonnent à Novel pour fermer la frontière suisse. Du lac Léman à Bernex et Abondance, dans une trentaine de communes, ils vérifient les identités, consultent des listes. Ils arrêtent 108 personnes parmi lesquelles une dizaine de femmes. S'ils ne parviennent pas à s'assurer de celui qu'ils recherchent, ils emmènent le père, le frère, le fils, la fille, le gendre, la belle-fille. Les Chablaisiens sont dirigés sur Ville-la-Grand car la prison du Pax n'est pas assez grande.

Les femmes sont libérées après quelques jours de prison.

Vendredi 19 mai, la Wehrmacht investit la région de Vacheresse. Furieux de ne pas trouver les maquisards qui ont décroché en Suisse, ils incendient 45 chalets et fermes.

Le 20 mai, l'occupant stationne au plateau de Gavot. Le même scénario se reproduit partout : les allemands, aidés par les GMR et la Milice, procèdent à des fouilles ciblées. Le bilan est lourd : 9 fusillés. A Lugrin, le milicien Pierre FILLON, revêtu de l'uniforme allemand, obtient des Allemands « l'honneur » de faire fusiller 3 résistants. A ces 9 victimes, il faut ajouter 9 déportés qui ne reviendront pas des camps de la mort ; 12 déportés auront la chance de revenir, marqués à vie par l'enfer concentrationnaire.

Le dimanche 21 mai, c'est au tour de la périphérie thononaise et du Bas Chablais à être ratissés. En effet, ce 21 mai, vers 9h30, 2 cars d'Allemands arrivent au milieu du village d'Armoy. Le premier stationne devant le café du Soleil, le deuxième occupe la cour de Fernand PLANCHAMP. Immédiatement, le village est encerclé. Le curé LONGET qui ouvrait les portes de l'église pour célébrer la messe est longuement interrogé par les nazis avant d'être relâché. Ils possèdent une liste de personnes à arrêter, en réalité 2 familles : Marc FROSSARD et ses 2 fils, ainsi que les frères COMTE : Albert, Joseph, Gabriel et Marius. Ce sont des maquisards (des « rouges ») et des réfractaires au S.T.O. (service du travail obligatoire en Allemagne). Les FROSSARD et les COMTE ont été dénoncés par 2 familles de miliciens cultivateurs qui résidaient dans le village.

Albert COMTE, en se sauvant, a essuyé des tirs mais a pu rejoindre rapidement la forêt juste derrière l'église. Joseph a pu se cacher sous la toiture de la ferme tandis que Gabriel se cachait dans le foin. Les Allemands piquaient le tas de foin avec une fourche mais sans l'atteindre. Quant à Marius, les Allemands se sont rendus à son domicile, son épouse déclarant que son mari était parti au travail. Pour s'en assurer ils ont touché le lit afin de savoir s'il était encore chaud.

Robert FROSSARD, le fils de Marc, s'est caché dans le grenier de la maison d'Hippolyte FROSSARD ; les Allemands ont fouillé la maison mais l'escalier de bois était tellement branlant et vermoulu qu'ils n'ont pas osé aller plus haut. Alphonse, l'autre fils de Marc, est arrêté et forcé à monter dans le car mais il est relâché suite à une confusion d'identité avec Maurice FROSSARD. Il quitte le car par la porte arrière, mais les Allemands se rendant compte très vite de leur erreur, partent à sa poursuite. Alphonse réussit à se cacher dans les bois sous l'église. Quant à Marc, il est arrêté sur la place du village. Dans le car, il est surveillé en permanence par un soldat armé. Sa femme Hélène a voulu lui donner une veste et du café mais elle n'a pas pu.

Le car poursuit sa route jusqu'à Orcier où les Allemands arrêtent Camille FROSSARD, originaire d'Armoy, instituteur et secrétaire de mairie, résistant et père de 2 enfants, Marc et Camille sont cousins.

Tous les 2 suivront le même parcours. Ils sont détenus dans un premier temps en face du Pax à Annemasse (sinistre prison de la Gestapo) avant d'être envoyés à la prison Fort Montluc à Lyon puis au camp de transit de Compiègne. Tous les 2 seront déportés le 19 juin au camp de concentration de Dachau en Allemagne.

Marc décède à Dachau le 2 février 1945, il avait le matricule 72 580.

Camille décède à Dachau le 28 février 1945, il avait le matricule 72 579.

Le récit de la journée du 21 mai a pu en grande part être établi par les témoignages de Jean PLANCHAMP et de Marie-Rose BOURGOGNON, nièce de Camille FROSSARD qui ont assisté à la rafle.

Le bilan terrible de cette journée est de 8 déportés qui ne reverront jamais le Chablais et 8 autres qui vont survivre à l'enfer, un jeune israélite caché à Ballaison sera exécuté dans les bois de Rosses.

*Récit de Marc FROSSARD
Petit Fils de Déporté*



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La victoire du 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et le triomphe de la liberté sur l'oppression. Il y a 80 ans, les forces alliées mettaient fin à six années de conflit qui ont profondément marqué notre continent et le monde entier. Cette guerre, qui a débuté le 1^{er} septembre 1939 avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie, allait devenir le conflit le plus meurtrier de l'histoire, causant la mort de plus de 60 millions de personnes. Un hommage à tous ceux qui ont combattu pour notre liberté et à la mémoire des soldats, des résistants, des déportés et de toutes les victimes civiles qui ont payé de leur vie le prix de la barbarie nazie. Leur sacrifice ne doit jamais être oublié. La victoire du 8 mai 1945 a marqué la fin d'une idéologie destructrice et le début d'une ère nouvelle pour l'Europe. Elle a posé les fondations d'une paix durable sur notre continent, une paix que nous avons le devoir de préserver et de transmettre aux générations futures. La commémoration du 8 mai 1945 n'est pas seulement un hommage au passé. Elle est un appel à l'action pour le présent et l'avenir.

Après cette cérémonie, les personnes présentes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour partager le traditionnel verre de l'amitié.



RECENSEMENT FRONTALIERS



Chaque année, le canton de Genève octroie une compensation financière au département de la Haute-Savoie pour les travailleurs frontaliers. Le Conseil Départemental reverse aux communes concernées une partie de cette compensation, proportionnellement au nombre de frontaliers recensés.

Sont concernées les personnes domiciliées à Armoys, travaillant dans le canton de Genève de nationalité Suisse ou ayant la double nationalité (suisse et française). Vous recenser en mairie est important pour permettre à la commune de percevoir la compensation genevoise (fond frontalier) et n'a aucune incidence sur votre imposition en France.

Les fonds frontaliers sont primordiaux, ils permettent à la commune de mener à bien de nouveaux projets dans l'intérêt de tous les Armoysiens.

CORRESPONDANT DÉFENSE

LA RÉSERVE MILITAIRE

Les réservistes opérationnels représentent un maillon essentiel de la sécurité nationale : ils soutiennent les armées en cas de besoin, en donnant de leur temps, mais aussi en partageant leurs compétences acquises dans la sphère civile. Un modèle qui favorise le lien entre la Nation et les armées, dans un contexte de réarmement mondial.

Un objectif ambitieux a été fixé pour l'avenir de la réserve militaire. Le nombre de réservistes opérationnels doit atteindre 105 000 d'ici 2035, soit un ratio d'un réserviste pour deux militaires d'active. Au 31 décembre 2024, le total de réservistes s'élevait à 43 794, soit une augmentation de plus de 10% en un an : la plus forte hausse depuis 2016. Depuis, le nombre de candidats ne cesse de croître, démontrant un réel désir d'engagement parmi la population française.

Les effectifs de réservistes sont répartis selon les besoins des armées, directions ou services du ministère et viennent, selon les cas, constituer des unités de réserve ou renforcer individuellement les états-majors ou les unités spécialisées par leur expertise.

Les réservistes participent à l'ensemble du spectre des missions de nos armées, que ce soit dans les opérations extérieures ou des exercices de réassurance, pour la protection du territoire national ou encore l'assistance aux populations dans le cadre de catastrophes naturelles. Qu'il s'agisse de défendre des installations sensibles en France (comme lors des opérations Sentinelle ou Vigipirate), d'assister les services publics ou encore d'apporter des expertises techniques dans des domaines requérant des compétences techniques spécifiques tels que la cyberdéfense, les réservistes sont considérés comme des militaires d'actives dans l'exécution de leur mission.

Un autre aspect fondamental de la réserve militaire réside dans sa capacité à offrir une certaine flexibilité pour permettre aux réservistes de vivre leur engagement tout en poursuivant leur activité professionnelle. Les Français âgés de 17 à 72 ans peuvent rejoindre la réserve opérationnelle, et de nombreux partenariats avec des employeurs du secteur public et privé soutiennent les réservistes. Grâce au système de conventions que la Garde nationale signe avec les employeurs, le nombre de jours que les réservistes ont pu consacrer à leur engagement, sans perte de salaire, a été multiplié par deux en moyenne. À date, plus de 1000 conventions ont été signées en ce sens.

Certains freins à l'engagement des citoyens sont progressivement levés, selon les dispositions prévues par la loi de programmation militaire (LPM 2024-2030) pour faciliter l'accès à la réserve, comme la révision du processus d'évaluation de l'aptitude en décembre dernier. Un moyen pour attirer plus de volontaires dans un contexte marqué par les tensions géostratégiques.



INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE



Depuis des mois que notre future mairie fait partie de nos préoccupations quotidiennes, nous sommes tous, mon équipe municipale, le personnel communal et moi-même vraiment satisfaits de voir ce projet enfin concrétisé.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui ont œuvré pour la réalisation de cette construction.

Ce projet que nous avons inauguré officiellement le samedi 5 juillet 2025 en la présence notamment d'Anne-Cécile VIOLLAND (députée), de Christophe ARMINJON (président de Thonon-Agglomération) de Cyril PELLEVAT et Loïc HERVE (sénateurs), n'aurait pas pu se réaliser sans l'engagement indéfectible :

- de la Région avec M. Serge DELSANTE,
- du Département avec M. Richard BAUD et Mme. MAHUT,
- et de l'état avec Mme. Véronique Caron, Sous-Préfète.

Je dois vous avouer que je suis plutôt fier et satisfait de cette réalisation. Comme moi, j'espère que vous en apprécierez l'élégance, qui démontre le talent et le professionnalisme des nombreuses entreprises qui sont intervenues et que je remercie chaleureusement.

Plus particulièrement, je veux remercier : Mme. FALVO, l'architecte, dont le projet a retenu notre attention et qui a su mettre en valeur son audace et son savoir-faire.

M. Martial GAILLARD (l'économiste), qui, par son expertise et sa diligence professionnelle, a su maintenir un écart de seulement 1% par rapport au budget initial. On ne voit pas ça tous les jours dans le bâtiment...

Mais encore...

M. Eric TROSSAT (Bureau d'Etudes des Fluides).

M. Jérôme CALDI (Géotechnicien).

M. Roger TODESCO (Bureau d'études pour la structure).

M. Alexandre LEMAITRE APAVE (Bureau de contrôle).

M. Denis VIDONNE APAVE (SPS).

Ainsi que les corps de bâtiment que je remercie pour la qualité de leur travail :

- L'entreprise Léman TP (Terrassement - VRD - Enrobé. Espace Verts).
- L'entreprise GILETTO (Gros Œuvre. Maçonnerie).
- L'entreprise LP CHARPENTIER (Charpente - Couverture - Bardage - Zinguerie).
- L'entreprise EFG (Étanchéité).
- L'entreprise NUOVALU (Murs - Rideaux - Menuiseries Extérieures - Aluminium - Vitrierie - Protections Solaires).
- L'entreprise VERGORI (Menuiserie Intérieures Bois - Agencement).
- L'entreprise Enfant du Léman (Cloisons - Doublages Faux Plafonds).
- L'entreprise BOUJON (Carrelages - Faïences - Chapes).
- L'entreprise PLANTAZ (Peinture Intérieure et extérieure - Isolation par l'extérieur).
- L'entreprise MOUTHON (Serrurerie).
- L'entreprise HAUTEVILLE (Pompe à chaleur - Plomberie Sanitaire - Ventilation - Rafraîchissement).
- L'entreprise MUGNIER ELEC (Courants forts et faibles).

Je souhaite également exprimer ma profonde reconnaissance et mes sincères félicitations à M. Olivier JACQUEY, adjoint aux travaux, pour son suivi minutieux et son engagement sans faille sur ce chantier très réussi. Merci à toi Olivier !

Je pense que notre commune peut désormais être fière de sa mairie. Son aspect extérieur offre une image nouvelle et moderne de notre commune. L'agencement intérieur en fait un espace de travail, de rencontre et de discussion pratique, accueillant et chaleureux.



Comme vous avez pu le constater le bâtiment se compose de trois volumes distincts : deux volumes carrés et un volume central servant de liaison. Ces trois volumes permettent de distinguer différents espaces :

- l'espace d'accueil central,
- les espaces destinés à recevoir le public (hall, salle du conseil municipal...),
- les espaces privés uniquement dédiés aux employés de mairie (bureaux, archives...).

La variété des matériaux utilisés pour les façades renforce la distinction entre les volumes en alternant des panneaux composites de type TRESPA d'une couleur bois clair avec un enduit couleur gris pâle et un parement en pierre. Au sol, nos choix se sont portés sur un parvis en béton désactivé, simple à entretenir.

Nous en avons profité pour installer deux cuves de 5000 litres chacune afin de contribuer à la gestion durable des ressources en eau. Cela permettra de récupérer l'eau de pluie pour des usages divers tels que l'arrosage des espaces verts et des arbres nouvellement plantés, et le nettoyage des abords extérieurs des bâtiments communaux.

Un panneau lumineux tactile, placé devant l'entrée, vous permettra d'accéder à des informations pertinentes et actualisées.

Le personnel municipal a récemment emménagé dans les bureaux. Ce nouvel espace de travail n'est pas seulement plus confortable, calme, lumineux et spacieux, il offre également une capacité d'accueil plus appropriée et chaleureuse pour le public.

En conclusion, plus que la simple inauguration d'une nouvelle mairie, nous célébrons ici un symbole de notre engagement envers notre belle commune. Ce bâtiment n'est pas seulement une structure en dur. C'est aussi un lieu où se concrétiseront nos projets et où nos attentes trouveront une écoute et des réponses.

Ensemble, nous avons le pouvoir de bâtir un avenir pour notre village. Je vous invite donc à saisir chaque occasion de participer à la vie de notre collectivité, à faire entendre vos voix et à travailler main dans la main pour le bien de tous.

Osons rêver, osons agir et surtout, continuons à avancer ensemble. Merci à toutes et à tous, et que notre nouvelle mairie soit le foyer d'initiatives et de succès pour notre communauté.



CALENDRIER DU BUS FRANCE SERVICES DE MAI À AOÛT 2025

THONON agglomération

THONON
agglomération

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

DU QUOTIDIEN ?

Le bus France Services de Thonon Agglomération vient à votre rencontre ! Impôts, retraite, emploi, santé, accès au droit, titres d'identité... : nous vous aidons et vous accompagnons dans toutes vos formalités en lien avec nos partenaires.



2025

MAI / AOÛT

À SAVOIR

En fonction des conditions météorologiques ou de circonstances exceptionnelles, les permanences peuvent être temporairement assurées dans des locaux communaux, pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou en contactant les agents France Services au 07 86 66 25 38.

COMMUNES	LIEUX DES PERMANENCES	HORAIRES	MAI 2025	JUIN 2025	JUILLET 2025	AOÛT 2025
Allinges	Intermarché 157 Route des Blaves	13h-16h	Mardis 6 et 20	Mardis 3 et 17	Mardis 1 et 15	Mardi 5
Anthy-sur-Léman	Parking à côté de l'Espace du Lac (rue des pêcheurs)	9h-11h30	Vendredi 9	Vendredi 13	Vendredi 11	Vendredi 8
Ballaison	Place du Pressoir	9h-11h30		Jeudi 12	Jeudi 10	
Brenthonne	Devant l'école	13h-16h	Mardi 27	Mardi 24	Mardi 22	
Cervens	À côté de l'école	13h-16h	Vendredis 9 et 23	Vendredis 13 et 27	Vendredis 11 et 25	Vendredi 8
Chens-sur-Léman	Parking à côté de la mairie	9h-11h30	Vendredi 2*	Vendredi 6	Vendredi 4	Vendredi 1
Douvaine	Près de la Bulle	9h-11h30 13h-16h	Lundis 5, 12, 19 et 26	Lundis 2, 9, 16, 23 et 30	Lundis 7, 21 et 28	Lundi 4
Excenevex	Près de l'église	9h-11h30	Mardi 20	Mardi 17	Mardi 15	
Fessy	Parking de la mairie	9h-11h30	Mardi 6	Mardi 3	Mardi 1	Mardi 5
Loisin	Devant la salle des fêtes	9h-11h30	Vendredi 23	Vendredi 27	Vendredi 25	
Lully	Devant la mairie	13h-16h		Jeudi 12	Jeudi 10	
Margencel	Derrière la mairie	13h-16h	Vendredi 2**	Vendredi 6	Vendredi 4	Vendredi 1
Massongy	Devant la mairie	9h-11h30	Mardi 13	Mardi 10	Mardi 8	
Messery	À côté de la mairie	9h-11h30	Vendredi 16	Vendredi 20	Vendredi 18	
Perrignier	Parking salle des fêtes	13h-16h	Jeudi 22	Jeudi 26	Jeudi 24	
Sciez	Place des Crêts	9h-11h30 13h-16h	Jeudi 15	Jeudis 5 et 19	Jeudis 3 et 17	Jeudi 7
Thonon-les-Bains	Collonges 21 avenue de Sénévulaz	9h-11h30 13h-16h	Mercredis 7, 14, 21 et 28	Mercredis 4, 11, 18 et 25	Mercredis 2, 9, 16, 23 et 30	Mercredi 6
Veigy-Foncenex	Place de l'Église	9h-11h30	Mardi 27	Mardi 24	Mardi 22	
Yvoire	Parking cars, chemin de Feycler	9h-11h30	Jeudi 22	Jeudi 26	Jeudi 24	

* Chens-sur-Léman : la permanence du 2 mai aura lieu à la mairie.

** Margencel : la permanence du 2 mai se tiendra à l'EPN (Espace Public Numérique), bâtiment situé à gauche de la mairie.

IMPORTANT : lors de votre venue, pensez à vous munir de tous les documents utiles et justificatifs nécessaires à votre démarche, ainsi que de vos accès en ligne, si vous en disposez déjà.

France services,
PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS



Plus d'infos : thononagglo.fr
Tél 04 50 31 25 00

Régulièrement le CCAS est contacté par des personnes âgées qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien faisant suite à des problèmes de santé principalement liés au vieillissement et pour certains à de graves maladies.

Pour répondre à la demande d'un administré, le CCAS joint directement la personne concernée et lui rend le plus souvent visite afin de pouvoir, soit établir un dossier APA si cette dernière n'en est pas déjà titulaire, soit constituer une demande de passage d'une assistante sociale auprès du Conseil Départemental.

Il faut savoir qu'un dossier APA entre le moment où il est établi et le moment où il est étudié demande environ 2 mois avant d'avoir une réponse du service du Conseil Départemental.

Lorsqu'il y a urgence, nous vous conseillons de vous mettre en relation avec votre caisse de retraite (CAR-SAT, MSA, ...) qui peut également enclencher un dossier d'aide et vous prendre en charge en attendant que le Conseil Départemental prenne le relai.

Vous pouvez aussi contacter votre mutuelle complémentaire qui elle, peut également, suivant les options que vous avez choisies lors de votre inscription, intervenir en cas d'accident (chute, intervention chirurgicale, certaines maladies, etc.) afin de vous allouer quelques heures de ménage par exemple.

Dans ces deux cas de figure c'est à vous de prendre contact avec ces organismes pour en faire la demande.

Lors de son conseil d'administration du 9 avril 2025 le CCAS a voté son budget que vous trouverez ci-dessous :

RECETTES 2025

Excédent 2024	1 045,00 €
Concession	653,00 €
Subvention de la commune	5 000,00 €
Total	6 698,00 €

DÉPENSES prévues 2025

Fêtes et cérémonies	5 200,00 €
Secours d'urgence	298,00 €
Subventions aux associations	1 200,00 €
Total	6 698,00 €

Chaque année le CCAS dispose d'une enveloppe pour financer des associations reconnues d'intérêt public.

Pour 2025, voici la liste des associations à qui le CCAS a décidé de verser une subvention :

ALMA 74	100 €
APEI THONON 74	200 €
Association des donneurs de voix	
Bibliothèque sonore 74 THONON	100 €
France ALZHEIMER ANNECY	100 €
HANDI SPORT HTE SAVOIE 74130	100 €
JALMAV 74 THONON	100 €
MUCOVISCIDOSE VIRADE DU CHABLAIS	200 €
OPERATION NEZ ROUGE 74 PRINGY	100 €
SECOURS POPULAIRE 74 THONON	100 €
SOCIETE ST VINCENT DE PAUL 74 THONON	100 €
TOTAL	1 200 €

Notre traditionnel repas des aînés aura lieu

LE 29 NOVEMBRE 2025

et sera animé par Les Valseuses.

Allianz



Laetitia LOLLIOZ

Agent Général
06 01 32 21 73

1, avenue du Vernay - 74200 THONON
Tél. +33 (0)4 50 71 01 43 - lollioz.thononlesbains@allianz.fr
Orias n°16006216



21, PLACE DU CHANAL
74200 ARMOY

TÉL. 04 50 17 49 91
BOUCHERIEJORDANMATHIEU@GMAIL.COM

INFO JEUNES VOUS INFORME DES AIDES SOCIALES

Assistante sociale, aides financières, se soigner, travailler, associations humanitaires locales et dons de premières nécessités

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale aide et soutient les personnes qui rencontrent des difficultés sociales très diverses (logement, emploi, santé). Elle accompagne les personnes tout au long de leurs démarches.

Contactez une assistante sociale du Conseil Départemental de la Haute-Savoie :

- PMS (Pôle médico-social) Thonon Est :

tél. 04 50 33 23 96

- PMS (Pôle médico-social) Thonon Ouest :

tél. 04 50 33 23 97

AIDES FINANCIÈRES

• Revenu de solidarité active (RSA)

Indemnité financière calculée en fonction des revenus.

Toute personne peut demander à bénéficier du RSA, sous réserve de remplir les conditions d'âge, de séjour et de ressources.

• RSA jeune actifs

Le RSA est étendu aux 18-24 ans qui ont travaillé au moins 2 ans à temps plein au cours des 3 dernières années. Les étudiants de moins de 25 ans avec une activité professionnelle peuvent eux aussi bénéficier de cette aide. L'indemnité prévue est à hauteur de 509,30€.

- www.caf.fr (simulation en ligne de vos droits au RSA)

- www.vosdroits.service-public.fr (infos RSA jeunes actifs)

• Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Aide de première urgence pour le 18-25 ans qui ont un projet d'insertion.

- Mission locale Thonon

- Contacter une assistante sociale via le pôle médico-social

• Prestations financières de la CAF

Les caisses d'allocations familiales (CAF) délivrent diverses aides financières : aide au logement, allocation familiale, prestation d'accueil jeune enfant.

Plus d'informations : CAF Thonon

SE SOIGNER

• Protection Universelle Maladie*

Prise en charge des soins des personnes en situation précaire.

La P.U.M.* donne droit aux mêmes prestations que l'assurance maladie.

- www.cmu.fr

- Caisse d'assurance maladie (CPAM) Thonon

• Les centres de soins gratuits

- Examen de santé gratuit

- CPAM Thonon pour retrouver les centres d'examens de santé

- Pôle médicosocial (assistance sociale-santé) Thonon/Evian

- Centre de planification familiale (contraception,

sexualité, vie affective) Hôpital Georges Pianta Thonon

PMS Thonon Est : tél. 04 50 33 23 96

PMS Thonon Ouest : tél. 04 50 33 23 96

AIDE AU LOGEMENT

Il existe différents dispositifs permettant d'accéder ou de garder son logement.

• Aides de la CAF

La CAF délivre plusieurs types d'aides : allocation logement familiale (ALF), allocation de logement sociale (ALS), aide personnalisée au logement (APL).

• Dispositifs Loca-Pass

Financées par l'action logement, les aides Loca-Pass se divisent en deux : une avance Loca-Pass (prêt pour la caution) et une garantie Loca-Pass qui protège le propriétaire contre le risque d'impayés.

- www.actionlogement.fr

- Centre Communal d'Action Sociale Thonon (CCAS)

• Garantie Visale

Le bénéfice de la garantie Visale qui est une caution accordée à certains locataires du parc immobilier privé pour leur résidence principale aux jeunes jusqu'à l'âge 30 ans, qu'ils soient salariés, non-salariés, étudiants, chômeurs, à l'exception des étudiants non-boursiers rattachés fiscalement à leurs parents.

www.visale.fr

Fond de solidarité pour le logement (FSL)

• DALO

Loi pour le droit au logement opposable, les personnes les plus vulnérables, qui ont effectué une demande de logement et qui n'ont pas reçu de proposition adaptée peuvent former un recours amiable.

Contactez la Sous-Préfecture de Thonon, 21 rue vallon

• Hébergement d'urgence

Pour toute demande d'hébergement vous pouvez accéder directement à un guichet unique. Appelez le 115

Des dispositifs sont mis en place pour faire face aux situations de détresse.

- www.samusocial.fr

- Centre accueil pour demandeurs d'asile (CNDA)

- Office Française de protection des réfugiés

- Association réflexion action prison et justice (ARAPEJ)

• Centres d'hébergements et de réinsertion sociale (CHRS)

Accueil les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés. Nécessité de faire la demande par une assistante sociale.

• Etablissements d'accueil mère-enfant (EAME)

Accueillent et hébergent les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans qui ont besoin de soutien matériel et psychologique. Orientation par le service d'aide sociale à l'enfance, contacter une assistante sociale du Conseil Départemental.

• Résidences sociales

Permettent à des personnes isolées ou à des familles de disposer d'un logement meublé temporaire.

- www.groupe3f.fr
- www.adoma.fr
- www.aates.org
- Logement social
www.demande-logement-social.gouv.fr

LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES LOCALES ET DONS DE PREMIÈRES NÉCESSITÉS

- Soutien moral/accompagnement divers (logement, vacances...)
 - Secours catholique : 14, chemin du Martinet
Thonon-les-Bains - 04 50 71 83 29
 - Saint Vincent de Paul : 3, place du Marché
Thonon-les-Bains - 04 50 81 21 68
- Dons nourriture
 - Les Restaurants de cœur : 5, impasse du Bastion
Thonon-les-Bains - 04 50 71 91 32
 - Secours populaire : 4, avenue du Clos Rouge
Thonon-les-Bains - 04 50 71 57 38
 - Epicerie sociale AIDERS : 8, impasse du Bastion
Thonon-les-Bains - 04 50 71 91 32
 - Saint Vincent de Paul : 3, place du Marché
Thonon-les-Bains - 04 50 81 21 68

Pour les aides alimentaires, il est nécessaire de s'adresser à une assistante sociale sauf pour les Restaurants du Cœur
- Urgence santé
 - Croix rouge : 2, chemin du Pré Biollat
Anthy-sur-Léman - 04 50 26 08 86 - www.croix-rouge.fr
- Dons vêtements/équipements
 - Amis d'Emmaüs : chemin du Clos d'Yvoire
Thonon-les-Bains - 04 50 70 16 26
 - Secours populaire : 4, avenue du Clos Rouge
Thonon-les-Bains - 04 50 71 57 38
 - Saint Vincent de Paul : 3, place du Marché
Thonon-les-Bains - 04 50 81 21 68

Site Internet pour rechercher et récupérer gratuitement des dons et être averti des nouveaux dons publiés près de chez soi : www.donnons.org
N'hésitez pas à consulter les autres rubriques du site qui recensent les bons plans gratuits dans les domaines de la culture et des vacances.

TRAVAILLER AVEC UN DISPOSITIF D'INSERTION

- Pour les 16-25 ans déscolarisés
La Mission Locale Jeunes Chablais vous aide à construire un projet d'insertion sociale et professionnelle en lien avec les partenaires locaux.
A travers l'aide au recrutement proposée aux entreprises, la Mission locale constitue un trait d'union entre l'offre (emploi, alternance) et la demande.

- Contact :
Mission Locale Jeunes du Chablais :
26, boulevard du Canal à Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 26 36 97
www.ml-chablais.org
www.facebook.com/missionlocalechablais/
Horaires et adresses des permanences à Evian, Le Biot, Douvaine, Abondance :
http://www.ml-chablais.org/ML_contact.php
Pour les jeunes et adultes présentant des difficultés sociales
Travailler dans un atelier ou chantier d'insertion :
Collecte, tri et vente de vêtement :
www.atelier-renee.fr
Activité paysagère, entretien espaces verts, second-œuvre bâtiments, nettoyage :
www.chablais-insertion.fr
Maraîchage biologique : www.poussesdavenir.org

Mise à disposition de personnels pour des missions ponctuelles, régulières ou en vue d'embauche auprès de particuliers (ménage, garde d'enfant...), d'associations (entretien locaux, accueil...), de collectivités (service technique, secrétariat, temps périscolaire, entretien des locaux, distribution...) et d'entreprises (industrie, bâtiment, hôtellerie, commerce...)
www.chablaisinteremploi.fr

Contact

Info Jeunes de Thonon Agglomération
bij@thononagglo.fr

Instagram : [ij.thononagglo](https://www.instagram.com/ij.thononagglo)

2 sites à votre disposition :

A Douvaine

Espace associatif et culturel

Avenue du Stade

04 50 35 62 29

> du mardi au vendredi, de 14h à 18h

A Thonon-les-Bains

8, avenue Saint-François-de-Sales

04 50 26 22 23

> le lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 13h30 à 17h

> le mercredi, de 10h à 12h
puis de 13h30 à 18h.

TOPONYMES

D'OÙ VIENNENT ET QUE SIGNIFIENT LES NOMS ET LES LIEUX-DITS D'ARMOY...

(suite du précédent bulletin municipal)

par Roland HYACINTHE

Le Martelet (Martellu sur la mappe sarde)

Martelet est un dérivé du nom Marteret qui, avant de désigner au moyen-âge un cimetière, désignait le lieu du supplice, du gibet ou des endroits où des corps de suppliciés ou de martyrs ont été enterrés. Marteret vient d'ailleurs du mot latin martyrium. Autrefois le lieu-dit Sur Le Crêt, entre Armoys et le Lyaud, au-dessus du Martelet, portait le nom de « Camp de César ». Ce plateau a été le lieu d'implantation d'un camp romain qui aurait abrité les troupes de l'armée romaine de Lucius Cassius, appelée en 107 av. JC par les Allobroges à leur rescousse lorsque, suite à des catastrophes naturelles et des inondations, les Cimbres et les Teutons fuyant le sud de l'Allemagne et le nord de la Suisse actuelle, ont envahi l'Allobrogie. On sait, par de nombreux historiens, aussi bien suisses que français, que cette armée romaine a été décimée par les Tigurins sur les bords du lac Léman, pas très loin de Genève. Les Tigurins étaient une tribu d'Helvètes qui s'était jointe aux pillards Cimbres et Teutons. On sait également que les survivants de l'armée romaine se sont enfuis et ont essayé de regagner leur camp. Ils ont été poursuivis puis rattrapés par les Tigurins. Certains auteurs ont émis l'hypothèse que ce camp était situé à Armoys - Lyaud et que c'est dans ce camp que ce qu'il restait de l'armée romaine aurait été massacré ou serait passé sous le joug des Tigurins. C'est Sur le Crêt qu'en avril 1865 ont été découverts trois trépieds romains en bronze destinés à recevoir un autel portatif, réunis ensemble et fermés comme des parapluies. Leurs montants se terminent par des doigts et des têtes mythologiques. Ont été également mis au jour un bassin en granit, des fragments d'un bouclier probablement de forme ovale sur lequel on voit représentée, en fer repoussé, une lutte de lions, de chevaux et de taureaux ainsi que des débris de vase en verre blanc et des ossements. Deux de ces trépieds romains sont aujourd'hui au musée du Louvre à Paris. Le troisième est au musée d'art et d'histoire de Genève. A Armoys le Martelet s'appelait déjà ainsi bien avant qu'on y transfère le cimetière actuel en 1871.

Le Bois du Ban

C'était un Bois soumis à banalité. Donc soumis à redevance. Généralement les bois et la terre appartenaient au seigneur ou à la paroisse qui en réservaient l'usage à ceux qui pouvaient payer. Dès le 11^e siècle, le seigneur peut s'attribuer le monopole d'installations tel que four, forge, pressoir, moulin à grain, moulin à huile, ou la propriété des bois ou des pâturages, dont il peut accorder l'usage à ses sujets contre une redevance appelée banalité.

Le Bois Poulet (autrefois c'était le Bois Pollet)

Le toponyme « Bois Pollet » désigne un bois soit humide, soit bourbeux soit qui se trouve à proximité d'un marais ou d'un petit étang. Dans les temps anciens le Bois Pollet devait s'étendre jusqu'au vouas du Lyaud.

Le Molard

En Savoie le Molard est une petite butte, une surélévation de terrain. Même étymologie que Môle qui désigne la petite montagne arrondie.

Les Combes

Vient du gaulois et du bas latin cumba « creux, vallée, val-lonnement ».

Les Moilles (sous l'église, le ruisseau des Moilles ou les Mouilles)

Endroit humide, tourbière, terrain mou, tendre et marécageux dont l'eau captée par le « bassin d'en bas » s'évacue par le ruisseau des Moilles. On retrouve un même toponyme avec la même signification sur Lonnaz avec la Mouille Pacot. Endroit qui ne s'est jamais appelé Mouille Pacot son vrai nom est Mouille Pache. Mouille désignant donc le terrain humide, marécageux et Pache du latin médiéval pascua, pascalis, pasqualis, « pré laissé en vague pâture aux animaux » (Le Pâquier à Annecy ou Les Pâquis à Genève). La Moille Pache était donc un pati communal de piètre qualité, tantôt sec tantôt inondé selon la saison par le marais du Président qui se trouve à proximité et où on laissait paître librement les animaux.

Les Passieux

Le vieux français régional passieux, désigne le passage. Ici c'est Les Passieux car il y avait les passages vers Lonnaz et l'Ermitage, vers Planaise ou vers Thonon, par la Vieille route.

Cornabut

Terrain en coin et en cul-de-sac, composé de Corne et de But pour bout. Cornabut c'est « le bout de la corne ». En Suisse romande on trouve des Cornacu qui signifient la même chose.

La Tailla

Bois ou taillis, taillé régulièrement pour en exploiter les repousses pour en faire généralement des fascines ou des riutes.

L'Essert (en-dessous du Bois Brouty)

Toponyme très répandu, qui désigne un terrain défriché, essarté, c'est-à-dire où les souches ont été arrachées à la houe, et qui a été mis en culture.

Le Minage et le Rafour

Le minage fait partie de l'Essert. Le Minage et le Rafour sont aujourd'hui deux champs séparés par le chemin Vers Glaise. Le rafour (du celtique ra=chaux et du latin furnus=four) tient son nom des fours à chaux qui s'y trouvaient car on sait qu'au 14^e siècle sont déjà mentionnés des fours à chaux dans la forêt de Lonnes, fours qui ont servi à l'édification des murailles de Thonon. Minage lui se décompose en « mine » du latin meina puis du français « mine » qui désigne un lieu d'où on peut extraire des « minéraux » et « age » diminutif du bas latin agia qui désignait la haie ou l'enclos. Le minage serait donc une espèce de carrière close à ciel ouvert, entourée d'une haie d'où on extrayait les matériaux nécessaires aux fours du Rafour situés à côté ou déjà, pourquoi pas, du gravier. Sa configuration actuelle en forme de creux peut le laisser supposer.

Les Arales (stade d'Armoys qui devrait donc s'appeler Stade des Arales)

C'est l'appellation régionale du pin sylvestre. Appelé aussi parfois Arolles.

Les Crottes ou les Crots

Vient du Bas latin *croturn*, qui désigne un « creux, un fossé, une dépression de terrain ». On a à Armoy la crotte David, la crotte Joly et bien sûr Le Riant Crot. En vieux français *riand* ou *riond* signifie rond. Le *riand crot* c'est donc le creux rond. Tout comme Monriond est le mont rond.

La Couta Polaillon

Qui ne s'est jamais appelée « la crotte à Polaillon ». Encore une horrible francisation de la part des rédacteurs du cadastre français. Son vrai nom n'est pas la crotte à polaillon. C'est la Couta poleillon, la couta en franco provençal donc le coteau poleillon. C'est le coteau qui sépare le plateau de Lonnaz du plateau des Deudes. Quant à Polaillon c'est une déformation du mot poleillon. A rapprocher de l'explication du Bois Pollet ci-avant. La Couta Poleillon serait donc le coteau à proximité du marais.

Vers Glaise

Du français *glaise*, pour désigner un endroit où la terre est grasse, et argileuse,

Sur Pèr à Molaire

C'est l'endroit où l'on extrayait la pierre qui servait à faire les meules. La pierre meulière ou *per molaire* en patois.

Les Beules

On appelle ainsi en Savoie les endroits où il y a des résurgences d'eau. On trouve sur le versant de la Dranse entre Armoy et Reyvroz plusieurs lieux dits cadastrés Beules. Bulus en latin, qui a évolué en bouloos puis bouloux puis bouloz. C'est ce toponyme qui a donné le patronyme Dubouloz. L'origine des Dubouloz, on appelle ça un terrier, c'est Reyvroz où au 13^e siècle on trouve la première mention écrite d'un individu originaire « de fundo de bulo de revero ». ce qui veut dire « provenant du fond du bulo de Reyvroz ».

En Blachères

En bords de Dranse, sous Planaise. Les Blachères sont des sous-bois humides ou des bords de rivières qui ont été défrichés pour donner des clairières artificielles où poussent des chênes blancs ou une plante rhizomateuse le *carex* utilisé pour pailler les chaises ou faire de la litière. L'endroit a certainement été défriché pour fournir le bois qui alimentait à l'origine les fours à chaux puis la plâtrière.

La Combe des Mas (et pas Combe des Mares comme encore trop souvent appelée)

Le mot *mas* vient du mot celtique « *mangen* » qui a donné *maes* en gaulois puis *mansa* en latin médiéval, puis *manse* et *mas* en Français. Au moyen-âge, les *mas* étaient des petites exploitations paysannes, associant cabane ou maisonnée avec ou sans jardin, dépendances et champs. Subsistent encore dans la Combe des Mas de nombreux vestiges de ces anciens aménagements. L'eau provenait des résurgences de Vers Glaise et s'écoulait dans la combe jusqu'au bas des bois de la Ville, bois qui étaient en partie des pâturages au moyen-âge. On a d'ailleurs retrouvé des baux pour pâtures octroyés à des bourgeois de Thonon en 1230.

Enfin, à l'Ermitage on a le Plan Cabaret.

Le Plan c'est l'étendue plane (comme pour Planaise) et cabaret vient du celtique *cab* qui désignait la hutte. La *cab* a donné *capanna* en bas latin puis cabane en français et cabaret qui bien plus tard est devenue la cabane où on servait à boire. A noter que Chavanne a exactement la même signification que cabane et cabaret soit la petite habitation faite de terre et de bois, et ordinairement couverte de chaume.

CONCERT DE JANVIER 2025

C'est dans une ambiance de Noël que la chorale du Brevon et les amis de l'accordéon se sont produits pour notre traditionnel concert de l'an nouveau en l'église St Pierre d'Armoy le 12 janvier dernier.

C'est avec brio que la chorale nous a interprété de magnifiques chants de Noël. Les amis de l'accordéon quant à eux nous ont transportés sur des airs plus classiques.



Le final regroupant accordéonistes et chorale a été très apprécié et très applaudi par le public.

La soirée s'est terminée sur le parvis de l'église où chorale, accordéonistes et public se sont retrouvés, dans une ambiance festive, autour d'un bon vin chaud accompagné d'une petite douceur, offerts par la municipalité d'Armoy.





Praticables salle polyvalente



Installation filets pare-balls



Reprise toiture sacristie



Sécurisation chemin de Bellevue



Sécurisation chemin de Bellevue

*Merci au conseil départemental
pour leur soutien financier
dans nos projets de la commune en 2024
(travaux réalisés en 2025)*

haute 
savoie
le Département



Acquisition mobilier nouvelle mairie



Acquisition matériel informatique



Installation SAS d'entrée
au pôle médical

APE

L'association des parents d'élèves organise tout au long de l'année des événements afin de récolter des fonds pour les sorties scolaires des élèves.

Ce premier semestre 2025 a été bien rempli par nos manifestations.

En mars, les enfants ont eu droit à une **Boum**. DJ, animations et princesse étaient au rendez-vous pour faire danser les enfants.

En mars également, des parents ont fait du porte à porte pour proposer la **vente de lasagnes** avec, pour la première fois cette année, le choix entre lasagnes bolognaise ou saumon épinards.

La distribution a eu lieu devant l'école début avril. La vente a encore remporté un vif succès puisque plus de 1200 parts ont été vendues.

Début avril, nous avons aussi participé à « **Mystère au village** », une **chasse au trésor géante** organisée par la commission animation du Lyaud.

Les participants ont pu se désaltérer et reprendre des forces à notre buvette.

Notre dernier rendez-vous du printemps a eu lieu le 18 mai à Armoy à l'occasion du **vide-greniers** et de la vente de fleurs et plants pour le jardin.

Malgré une fréquentation des visiteurs en baisse cette année, nous avons passé une journée magnifique, sous le soleil avec des exposants très sympathiques.

A cette occasion, nous avons inauguré les tee-shirts floqués grâce à une subvention exceptionnelle du département.

L'année s'est terminée le 28 juin avec la **kermesse** organisée pour les enfants de l'école.



La plupart de nos manifestations existent et perdurent depuis plus de 10 ans, voire 20 ans.

Tout cela est rendu possible grâce à nos parents bénévoles, à leur familles, au soutien des enseignants et aussi grâce au soutien des habitants du Lyaud et d'Armoy, qui répondent toujours présents.

Nous remercions sincèrement toutes ces personnes ainsi que les deux mairies.

*Toute l'équipe de l'APE
vous souhaite un bel été
et se réjouit de vous retrouver
dès l'automne pour notre loto
à la salle des fêtes d'Armoy.*



AS LE LYAUD-ARMOY

Une saison 2024-2025 exceptionnelle pour l'ASLA : du football, du partage et une belle dynamique en marche !

L'association sportive Armo – Le Lyaud a une nouvelle fois connu une saison 2024-2025 riche et pleine de succès, avec plus de 300 licenciés répartis dans toutes les catégories. Cette dynamique montre à quel point notre club est vivant et apprécié sur notre territoire.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des dirigeants, éducateurs, bénévoles et familles qui s'impliquent chaque semaine, sur et en dehors des terrains. Grâce à eux, l'ASLA est bien plus qu'un club : une véritable famille sportive et humaine.

L'association AALP, qui regroupe nos jeunes des catégories U15 et U17, suit toujours son cours avec dynamisme. Un tournoi a été organisé le samedi 14 juin avec des matchs de poule disputés sur les stades de Perrignier et Allinges. Une restauration conviviale a été assurée au stade du Lyaud, ainsi que les phases finales qui s'y sont déroulées dans une belle ambiance sportive et familiale.

Côté senior, la saison a été marquée par des difficultés sportives. Mais nous gardons espoir et motivation. Le club est déjà à la recherche de nouvelles forces pour renforcer le groupe en vue de la saison prochaine.

Une nouvelle ère : bienvenue à Orcier ! Dès la rentrée prochaine, la commune d'Orcier rejoindra officiellement l'association, marquant une nouvelle étape dans le développement de notre structure. Cette intégration permettra d'élargir encore nos effectifs, d'enrichir notre projet sportif et de renforcer le lien entre nos villages.

Le désormais traditionnel tournoi de la Pentecôte s'est déroulé sous le signe de la jeunesse et de la convivialité les 7, 8 et 9 juin, sur le stade du Lyaud, rassemblant plus de 700 enfants venus de tout le département et même au-delà. La météo clémente nous a permis d'accueillir petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive tout au long du week-end. Toutes les catégories ont participé, avec une belle nouveauté cette année :

- Le dimanche matin, un tournoi féminin a été organisé avec succès ;
- Les plus jeunes, notamment les U7, ont également pu vivre leur propre tournoi, sous les encouragements des familles et amis.

Succès estival pour la fête de l'été ! Malgré l'avancement de la date au week-end du 5 et 6 juillet, la fête du foot a rassemblé une foule nombreuse et joyeuse. Le traditionnel loto du samedi soir a une fois de plus rencontré un franc succès, réunissant plus de 400 partici-

pants. Le dimanche a poursuivi sur cette belle lancée, avec le vide-greniers et un barbecue convivial le midi animé par le Cors des Alpes. Nouveauté de cette édition : un loto réservé aux enfants a attiré plus de 100 jeunes sous le chapiteau, pour un moment ludique et festif. La soirée s'est conclue en beauté avec une soirée dansante et un feu d'artifice très appréciés, animés par Lémanime. Un grand merci à tous les bénévoles, parents, habitants et au président du club, Florent EY-DELY, dont l'engagement et la motivation ont grandement contribué à la réussite de cet événement. Une belle démonstration de cohésion et d'esprit associatif ! Après ce grand week-end festif, repos bien mérité pour tous nos bénévoles, avant de repartir de plus belle dès la mi-septembre pour une nouvelle saison pleine de projets et de passion !

REMERCIEMENTS : Il y a deux ans, nous disions au revoir à Jean-Yves MEYNET après 40 ans de bons et loyaux services en tant que trésorier. Une page se tournait. Aujourd'hui, c'est au tour de Claude RO-GUIER.

Claude, c'est 53 années de comité, 15 années sur les terrains en tant que footballeur (chaussures vissées et short court compris), 15 ans à la présidence (où il a tenu le club comme un chef, ou plutôt comme un patriarche bienveillant), et 29 ans au secrétariat, tout ça à la main, avec ses cahiers et ses stylos.

À 82 ans, Claude a décidé qu'il était temps de prendre une retraite bien méritée du comité.

Mais attention : il n'est pas question de le perdre totalement ! Vous le verrez toujours donner un coup de main lors des manifestations. Pour tous ces exploits et cette fidélité sans faille, Claude reste notre Président d'Honneur. Un titre qui lui va comme un gant... ou plutôt comme un brassard de capitaine.

***Merci à vous, Claude et Jean-yves !
Vous resterez à jamais des légendes du club !
Vive l'association sportive
Le Lyaud-Armo-Orcier !***



Équipe U7



Équipe U9



Équipe U11



Loto des enfants



Fête de l'été

THÉÂTRE



Février à Armoy, c'est théâtre !

Un rendez-vous apprécié qui réunit comédiens, public et bénévoles pour deux week-ends hors du temps !

Cette 23^e édition a réuni 12 compagnies venant de la Région Parisienne, d'Isère et bien sûr de Haute-Savoie.

Spectacles de qualité, moments uniques, belles rencontres et moments conviviaux ont été offerts à un public nombreux.

Un grand Merci aux comédiens de l'Oncion qui ont assuré l'ouverture du festival, suite à un désistement de dernière minute.

Petite nouveauté, cette année, nous avons opté pour une « participation au chapeau » pour tous les spectacles.

Une expérience positive, à renouveler.



Rendez-vous pour notre 24^e édition les 13, 14, 15, 20, 21 et 22 février 2026.

Bel été !

www.festival-theatre-armoy.fr

le Clos des Champs
Location de chambres / Studios et appartements meublés
M^r et M^{me} Colloud
3562, Chef lieu
74200 ARMOY
Tél. 04 50 17 33 74
Port. 06 80 89 31 10
le-clos-des-champs@orange.fr

PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - INSTALLATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz
Pompe à chaleur - Adoucisseur
RGE
Yves BERNICHON / Thomas BAZZANI
partner.chauffage@gmail.com / Z.A. du Dotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

RÉGULATION - ENTRETIEN CHAUFFERIE - SOLAIRE
POMPE À CHALEUR - DÉPANNAGE BRULEUR - FIOUL - GAZ
THERMIE FLAMME
Tél. 04 50 71 45 07 - Port. 06 20 81 33 14
thermieflamme@hotmail.fr
317 rue des Bracots - ZAE des Bracôts
74890 Bons-en-Chablais

GOUTTES DE VIE

En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang, l'association organise six prélèvements de sang par an (un tous les deux mois) dans les salles communales de la mairie du Lyaud.

En 2024, 425 personnes se sont présentées à nos collectes. Pour pouvoir donner son sang il faut être majeur et l'on peut être donneur jusqu'à la veille de ses 71 ans. Les hommes peuvent faire six dons par an et les femmes quatre. La fidélisation des donneurs est un de nos objectifs : en 2024, 64.7 % des donneurs ne se sont présentés qu'une seule fois.

Chaque jour, en France, dix mille personnes reçoivent une transfusion de globules rouges suite, entre autre, à un accident, une opération, un accouchement, un cancer du sang.

En France, comme l'indique le code de santé public, l'Etablissement Français du Sang a le monopole de la collecte de globules rouges, de plasma et de plaquettes, ainsi que le monopole de leur commercialisation. Nous sommes un des rares pays à avoir affirmé très tôt dans notre législation le principe d'un don de sang volontaire et bénévole. Ce don de sang éthique est fortement lié aux principes de non-propriété et de non-commercialisation du corps humain.

Le combat actuel de l'EFS ainsi que celui des associations partenaires est de pouvoir satisfaire les 550 000 malades qui ont besoin d'une transfusion au cours d'une année et d'atteindre une certaine souveraineté au niveau de l'approvisionnement en plasma. Chaque année, des milliers de patients polytraumatisés, immunodéprimés, atteints de maladies chroniques inflammatoires ou grands brûlés doivent recevoir une transfusion de plasma ou utiliser un médicament dérivé de ce composant de notre système sanguin.

Actuellement, nous dépendons à 65% du plasma collecté aux Etats Unis qui rémunèrent les donneurs. Le plasma est obtenu par centrifugation des dons de sang ou par plasmaphérèse qui ne peut se faire qu'à l'aide de machines intransportables. Pour la Haute-Savoie, ces collectes se font à Metz-Tessy.

Des navettes ont été mises en place depuis Thonon. N'hésitez pas à nous questionner sur ce sujet.

*Quelques minutes de votre temps
et quelques millilitres de sang
peuvent sauver une vie.*



SwissLife

Éric VUAGNAT et son Equipe
GÉRONIS VOTRE AVENIR

*Toutes solutions d'assurances
Particuliers et Professionnels*

10, av. du G^l-de-Gaulle - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 65 75
chablais@agence-swisslife.fr n° ORIAS 07006421

Méchoui des Savoie
traiteur à domicile

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
méchouidessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

- Réceptions, Mariages
- Baptêmes, Anniversaires
- Repas d'entreprise...



DU NOUVEAU AU FOYER RURAL ARMOY/ LE LYAUD

18 activités ont eu lieu cette année.

Nous avons compté 381 adhésions pour l'ensemble de ces activités, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière.

Toutes les activités prévues dans le livret d'information distribué pendant

l'été 2024 ont pu se dérouler, sauf l'anglais faute d'inscription.

La plupart de ces activités existaient déjà en 2023-2024. Les 5 nouvelles activités présentées cette année ont eu un certain succès : « Cuisses, Abdo-fessiers et Fitness » animées par Natacha Bel, « Sophrologie » animée Stéphanie Saubin, « Apprendre à apprendre » (pour les enfants) proposée par Sigrid Cloppet.

Orianne Frossard a créé pour le foyer des entrées sur Facebook et Instagram.

Le foyer envisage par ailleurs la création d'un site Internet. Après avoir un peu regardé ce qu'il se fait dans ce domaine, 3 membres du Comité ont été nommés pour travailler sur ce projet : Thierry Gallat, Michel Olbrecht et Orianne Frossard.

L'année s'est terminée avec la Fête du Foyer, le 21 juin 2025, organisée avec l'aide de l'ensemble des animateurs. Pour la plupart, ils ont montré leur activité avec quelques adhérents et proposé au public de participer : joyeux moments où quelques enfants et adultes ont pu tester ensemble un échantillon d'activités sportives ou de bien-être réalisées pendant l'année par le foyer.

Adélie Ester a notamment présenté l'atelier « Création de spectacles » qu'elle proposera en septembre aux enfants de 7 à 11 ans (voir « Projets 2025-2026 » ci-après).

Messieurs les maires d'Armoys et de Le Lyaud se sont joints à l'équipe du foyer pour remercier Josiane Hyacinthe qui anime l'atelier couture depuis 34 ans et qui a été, peut-être « à l'insu de son plein gré », un peu à l'origine du projet associatif réalisé par Thérèse Cet-

tour-Baron. La réputation de cet atelier couture dépasse aujourd'hui les limites des 2 communes grâce notamment aux compétences de Josiane. Au grand regret des couturières de l'atelier, Josiane arrête mais elle a aimablement aidé à trouver une autre animatrice pour prendre le relai : Carole Camboulives.

PROJETS 2025 - 2026

La plupart des activités se poursuivront, sauf la pâtisserie animée jusqu'ici par Isabelle Muller qui arrête aussi.

Les nouvelles activités proposées sont:

- Cours ludiques (chants, jeux de marionnettes) pour apprendre l'anglais en s'amusant. Ces ateliers sont destinés aux enfants en maternelle et seront animés par Sigrid Cloppet, les mercredis de 9h à 10h.
- Cours de conversations en anglais pour adultes les mardis de 19h30 à 20h30, avec l'aide de Sigrid Cloppet.
- Création d'un spectacle par des enfants de 7 à 11 ans. A travers cette activité, Adélie Ester propose aux enfants de créer un spectacle complet sur plusieurs séances les mercredis de 14h à 15h45 avec possibilité de le présenter au public local à différents stades d'avancement.

Les inscriptions aux activités auront lieu :

- samedi 30 août de 9h à 11h30 en présence des animateurs
- samedi 30 août de 14h à 16h30 à la salle polyvalente d'Armoys
- mercredi 3 septembre de 17h à 19h à la salle de réunion de la mairie d'Armoys
- ou pendant les permanences du foyer, le lundi matin de 9h à 12h, hors vacances scolaires.

***Le foyer rural vous souhaite un bel été
et a hâte de vous retrouver en septembre !***



TENNIS

ARMOY, LE PARADIS DU TENNIS ?

Un court particulièrement agréable vous attend, pour une inscription presque gratuite :

- 35 euros par personne ;
- 50 euros pour la famille.



Mais attention, trop de personnes envahissent de façon illégale le court, qui doit rester en parfait état. Nous demandons à toutes les personnes non-inscrites de ne pas entrer dans le court.



1, rue des Ursules - THONON
04 50 71 97 27
 ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
 le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

6, rue de l'Eglise - EVIAN
04 50 49 75 02
 ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
 le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

571, route de Bonnatrait
 SCIEZ-BONNATRAIT
04 50 72 12 94
 ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
 le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

3565 Chef-Lieu - ARMOY
06 10 66 28 31
 ouvert du mercredi au dimanche soir uniquement
 de 18 h 00 à 21 h 30 - le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 00

www.midroit-contrôle.fr

Industrie / ERP / Particuliers

- Contrôle réglementaires obligatoires des installations électriques et certificat Q18
- Engins de levage - terrassement
- Recherches de défaut et réparations câbles chauffants
- Thermographie infrarouge et certificat Q19

Infiltrométrie / Test d'étanchéité à l'air / attestation RT 2012 / RE 2020

Et bien d'autres prestations,

Renseignez-vous au 04.50.71.16.36 ou contact@midroit-contrôle.fr

9, avenue de Champagne
 74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 01 33
 Fax 04 50 26 59 22
gilletfleurs@wanadoo.fr



COMITÉ DES FÊTES

CARNAVAL DES ENFANTS

Samedi 8 février s'est déroulé le carnaval des enfants d'Armoys-Le Lyaud dans une salle agréablement décorée pour l'occasion.

Le carnaval des enfants d'Armoys-Le Lyaud n'est pas seulement une fête, c'est aussi un moment de partage et de convivialité qui renforce les liens entre les habitants des deux communes. Le succès d'un tel événement repose sur l'implication des habitants, c'est une tradition festive que le Comité des Fêtes d'Armoys organise chaque année, rassemblant des personnes de tous âges.

Cette année, les enfants joliment déguisés et leurs parents ont été accueillis musicalement par un groupe de jeunes de l'école de musique d'Armoys-Le Lyaud et leur professeur avant d'entrer dans la salle pour s'y restaurer. Gâteaux, crêpes et Pop-Corn ont été servis gracieusement et ont ravi les papilles.

De magnifiques jeux de bois, un stand maquillage et un atelier créatif de masques ont permis aux enfants de passer un excellent après-midi rempli de souvenirs. L'atmosphère festive, colorée, pleine de rire et d'admiration ont comblé le comité des fêtes dans sa globalité et nous tenons à exprimer notre immense gratitude à chacun d'entre vous pour avoir fait de notre carnaval un événement inoubliable.

Merci aux bénévoles de l'équipe d'avoir organisé et préparé cet événement ainsi qu'à tous ceux qui y ont contribué par leur présence et leur bonne humeur.

*Alors, rendez-vous l'année prochaine
et encore plus nombreux !*



FÊTE DE LA MUSIQUE

Fortement réclamée, la fête de la musique est de nouveau présente dans la commune d'Armoy avec le succès escompté.

En effet, les performances artistiques remarquables des groupes présents ont captivé le public toutes générations confondues, suscitant des applaudissements très enthousiastes. La convivialité, la bonne humeur des participants et l'ambiance festive ont fait de cette soirée un moment fabuleux, grandiose et je tiens à saluer l'implication de toute l'équipe de bénévoles qui ont contribué à faire de cette fête une réussite. Tous nos efforts ont été couronnés de succès.

Je remercie chaleureusement la Mairie de Publier, la Maison des Associations de Thonon ainsi que l'APEL du Sacré-Cœur, pour leur aide précieuse de dernière minute, déterminante pour la tenue de cet événement. Je remercie également tous nos partenaires (Mairie d'Armoy, Mairie du Lyaud, Le Conseil Départemental, les commerces d'Armoy, LPI, SPIE) pour leurs engagements auprès de notre comité pour la mise en place de cette manifestation. Un grand merci particulièrement à Matthieu de la Boucherie d'Armoy pour le prêt de son camion frigorifique, à Florian M. pour la sonorisation et ses jeux de lumières sans oublier le personnel du SIVOM qui répond toujours présent.

Merci à vous tous !



LES POUX

Chaque année, soit à la rentrée scolaire, soit avec l'arrivée des beaux jours, la menace revient inlassablement. Nos chères têtes blondes en sont les premières victimes et régulièrement les parents reçoivent des messages de l'école indiquant leur retour.



Que savons-nous de ces bestioles ?

Les poux sont des insectes parasites de l'homme qui se nourrissent de sang (insectes hématophages). On différencie trois types :

- les poux de tête. Ils sont très fréquents en collectivités (crèche, école primaire, etc.) et touchent principalement les enfants d'âge scolaire (entre 6 et 8 ans) ;
- les poux de corps qui vivent dans les vêtements et se nourrissent sur le corps. Plus rares, ils se rencontrent essentiellement chez les personnes en situation de précarité ou sans domicile fixe ;
- les poux de pubis, couramment appelés morpions.

C'est une infection sexuellement transmissible.

Les poux se reproduisent vite. Le cycle de vie d'un pou comprend plusieurs stades : la femelle pond des œufs (lentes), qui donnent une larve (ou nymphe) en 1 semaine environ, puis un pou adulte en 2 semaines environ.

Comment savoir si un enfant a des poux ?

Les démangeaisons du cuir chevelu sont le signe révélateur de l'infestation des cheveux par les poux. Ces insectes se nourrissent de sang et leurs morsures laissent des petits points rouges. De couleur grisâtre, les poux mesurent de deux à quatre millimètres de long. Collés aux cheveux près de la racine, leurs œufs (les lentes) sont plus faciles à voir : de forme ovale et de couleur blanchâtre, ils mesurent environ un millimètre de long. Chez les petits enfants, les poux peuvent s'installer dans les sourcils et les cils. Le grattage dû aux démangeaisons peut alors entraîner une inflammation des paupières.

Les poux sont inoffensifs. Seul le grattage lié aux démangeaisons peut causer des lésions qui peuvent s'infecter (impétigo) et impacter la qualité du sommeil.

Comment attrape-t-on des poux ?

Contrairement à certaines idées reçues, les poux ne sautent pas. Ils se transmettent par contact direct ou par échange de linge (bonnet, écharpe, casquette, draps, taie d'oreiller et autres) ou d'objets personnels (peigne, brosse, barrette et autres). Les poux adultes peuvent rester en vie jusqu'à un jour et demi sur un objet, et les lentes six jours.

Comment se protéger des poux ?

Ne coiffez pas les enfants avec la même brosse ou le même peigne.

Peu d'enfants échappent aux poux. Examinez régulièrement la tête du vôtre, en vous aidant d'un peigne fin. Les premiers poux sont souvent localisés à la lisière des cheveux, à la base du cou et derrière les oreilles.

Lorsque votre enfant fréquente une collectivité (école, garderie, centre de vacances, etc.), tenez-vous informé d'une éventuelle invasion de poux.

Les enfants aux cheveux longs attrapent plus facilement des poux : attachez-leur les cheveux.

L'utilisation de shampoings antipoux en préventif est déconseillée ; elle n'a pas montré son intérêt et pourrait entraîner des résistances. Des produits répulsifs sont parfois proposés en prévention, notamment pour éviter la réinfestation. Leur efficacité n'a pas été démontrée.

Que faire en cas de poux chez un enfant ?

Appliquez le produit antipoux au plus près de la racine des cheveux et n'hésitez pas à masser le cuir chevelu pour une meilleure répartition du produit. Les gels, qui doivent rester en place plusieurs heures, peuvent être protégés par un bonnet de piscine ou une serviette de toilette. Il est préférable de traiter toute la famille. Une nouvelle application est conseillée la semaine suivante.

Pour enlever les lentes plus facilement, rincez les cheveux de l'enfant avec de l'eau vinaigrée (une cuillerée à soupe dans un grand bol) ou entourez sa tête d'une serviette humide et chaude pendant trente minutes. Coiffez votre enfant soigneusement avec un peigne spécial aux dents très serrées. Des lentes mortes y restent parfois accrochées.

Lavez les draps, les serviettes, les vêtements, les bonnets, doudous, ... à 60°C si cela est possible. Sinon, enfermez-les hermétiquement dans un sac plastique, laissez-les reposer pendant une dizaine de jours, puis lavez-les à 40°C. Vous pouvez également les placer 48 heures au congélateur pour tuer poux et lentes.

Passez l'aspirateur sur canapés, sièges auto et tapis. Prévenez la collectivité fréquentée par votre enfant.

Quel traitement pour éliminer les poux ?

Pendant de nombreuses années, le traitement des poux a reposé sur l'utilisation de médicaments contenant des insecticides. L'apparition de résistance à ces traitements a conduit au développement de produits qui agissent de façon physique, comme la diméticone, une huile de silicone, l'oxyphthirine, le myristate d'isopropyle, l'huile de paraffine, l'huile de coco ou de jojoba, la cire d'abeille, ... Ces produits

de parapharmacie sont désormais les seuls commercialisés. Ils doivent être associés à l'utilisation d'un peigne à dents fines pour détacher les lentes. Les traitements contre les poux sont plus efficaces lorsque l'infestation est relativement récente. Il existe également des produits de parapharmacie qui ont une action complémentaire: sprays répulsifs qui éloignent les poux, baumes décolleurs de lentes à utiliser après traitement, etc.



Parmi les méthodes « naturelles », on note l'utilisation du vinaigre blanc. Mélangé à de l'eau, il aide à décoller les lentes (laisser poser 15-30 min avant de peigner). Il est possible aussi de recourir aux huiles essentielles (lavande, tea tree, neem) qui doivent être mélangées à une huile végétale pour asphyxier les poux.



TIQUE (MALADIE DE LYME) RISQUES ET COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES MORSURES ?



La tique est un acarien parasite visible à l'œil nu. Il en existe plusieurs espèces. Leur taille peut ainsi varier de 3 mm à l'âge adulte à 8 mm selon l'espèce. Gorgée de sang leur taille peut dépasser le cm.

La tique se nourrit une fois à chaque stade de développement : larve, nymphe, adulte et ponte des œufs. Lorsqu'elle a besoin de manger, elle se fixe sur un "hôte nourricier", puis une fois rassasiée, elle se décroche.

Elle se nourrit essentiellement de sang animal. Grâce à son appareil buccal appelé « rostre », elle s'ancre sur la peau des animaux sauvages (oiseaux, rongeurs, ongulés) ou d'élevage (vaches, chevaux). On parle donc de morsure de tique plutôt que de piqûre. Elle peut aussi mordre les humains. Elle cherche alors les endroits chauds et humides du corps humain, là où la peau est la plus fine : pli des genoux, aine, aisselles, organes génitaux, cuir chevelu, etc.

La morsure est indolore, c'est pourquoi il est parfois difficile de se rendre compte que l'on a été mordu par une tique.

Quand et où trouve-t-on des tiques ?

Certaines espèces de tiques vivent dans les milieux boisés et humides (forêts, prairies d'herbes hautes, talus) mais aussi dans les espaces verts des villes (parcs, jardins et coulées vertes). D'autres espèces vivent dans les zones de garrigues ou de collines sèches de la façade méditerranéenne.

Elle peut être retrouvée tout au long de l'année mais sa présence est plus importante au printemps et au début de l'automne, en raison de conditions climatiques favorables à son développement.

Les publics les plus exposés

Les personnes les plus exposées aux morsures (et non piqûres) de tique sont :

- les professionnels travaillant dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes-forestiers, jardiniers et paysagistes

- les agriculteurs et tout autre professionnel travaillant en lien avec des animaux
- les personnes pratiquant une activité en milieu boisé ou espace vert : promeneurs et randonneurs, campeurs, chasseurs, cueilleurs de champignons, etc.

Tique : quels sont les risques pour la santé ?

Les tiques peuvent transmettre des maladies en cas d'infection durant leurs différentes phases de développement. En effet, si elles mordent un animal infecté par une bactérie ou un virus, elles peuvent ensuite infecter leur « hôte nourricier » lors de leur repas suivant. Parmi les maladies transmises les plus courantes, on recense les pathologies suivantes.

La borréliose de Lyme ou maladie de Lyme

La maladie de Lyme, ou borréliose de Lyme, fait partie des maladies associées aux tiques les plus fréquentes. On estime qu'une tique sur cinq est porteuse de la bactérie *Borrelia* en France.

La maladie se manifeste initialement par une éruption cutanée (érythème migrant) caractérisée par un cercle rouge de quelques centimètres autour de la morsure de tique (et non piquûre). Prise en charge tardivement ou non traitée, elle peut entraîner, plusieurs mois ou années après, une maladie parfois invalidante pouvant toucher plusieurs systèmes et organes (douleurs articulaires durables, paralysie partielle des membres, problèmes gastro-intestinaux...).

L'encéphalite à tiques (TBE)

L'encéphalite à tiques (TBE) est une infection provoquée par un virus qui atteint le système nerveux central et qui peut provoquer de lourdes et longues séquelles.

Après une incubation d'une à deux semaines, la maladie débute brutalement comme une grippe, avec de la fièvre, des maux de tête et des frissons.

Ensuite apparaissent, chez 20 à 30% des malades, des symptômes dus à une atteinte du cerveau (encéphalite) : prostration (état d'abattement profond) ou agitation, somnolence, délire, troubles du tonus des muscles, pertes d'équilibre, avec 2 à 3% de décès et des séquelles (paralysies) dans 10 à 20% des cas.

Il n'existe aucun médicament antiviral spécifique contre cette maladie. Le traitement vise uniquement à soulager les symptômes. La convalescence de la maladie est longue, des séquelles neurologiques ou psychiatriques pouvant persister après la guérison.

L'Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des régions les plus touchées par les cas de maladie de Lyme et les cas d'encéphalite à tique en France.

La fièvre hémorragique de Crimée-Congo (FHCC)

La FHCC est une infection causée par un virus qui peut provoquer chez l'humain de la fièvre, des frissons, des troubles digestifs et, dans de rares cas, une maladie hémorragique avec des saignements incontrôlés. Cette infection est causée par une espèce de tique spécifique, la *Hyalomma marginatum*, qui est actuellement installée sur le pourtour méditerranéen en zones sèches.

Aucune contamination humaine n'a été signalée en France à ce jour. Pour l'heure, les spécialistes ne l'ont repérée qu'au sud de l'Ardèche et de la Drôme en Auvergne-Rhône-Alpes.

Tique : conseils à appliquer pour se protéger et éviter les morsures (et non piquûres)

Quelques gestes de base permettent de se protéger et de réduire les risques de morsures (et non piquûres) de tiques lorsqu'on pratique des activités en pleine nature ou dans un environnement avec de la végétation.

Se protéger avant et pendant une sortie

- Portez des vêtements couvrant la plus grande partie du corps (pantalons et manches longues) ainsi que des chaussures fermées. Les vêtements clairs permettent de repérer rapidement les tiques. Rentrez votre chemise dans le pantalon, et le bas de pantalon dans vos chaussettes.
- Portez un chapeau ou une casquette.
- N'hésitez pas à emporter un tire-tique et du désinfectant avec vous dans votre kit de secours.
- Restez sur les sentiers et évitez de marcher dans les herbes hautes ou les broussailles.
- Ne vous asseyez pas directement à même le sol : utilisez un tissu (nappe, serviette), de préférence de couleur claire pour repérer les tiques.
- Examinez régulièrement vos vêtements et les parties de votre corps qui sont entrées en contact avec la végétation : les tiques ne se fixent pas immédiatement dans la peau.
- Si vous utilisez des produits anti-tiques, vaporisez-les de préférence sur les vêtements et chaussures. Attention aux contre-indications pour les enfants et les femmes enceintes.

Faire preuve de vigilance au retour d'une sortie

- Prenez une douche.
- Lavez vos vêtements.
- Inspectez tout votre corps, et plus particulièrement les zones chaudes et humides : genoux, coudes, aisselles, aine, orteils, organes génitaux, cuir chevelu, oreilles, etc. Demandez à une autre personne d'inspecter les zones inaccessibles comme le dos, ou utilisez un miroir. Portez une attention particulière

à la tête et au cuir chevelu des enfants : les tiques les plus petites peuvent vous échapper.

- Répétez cet examen pendant les jours qui suivent l'activité.

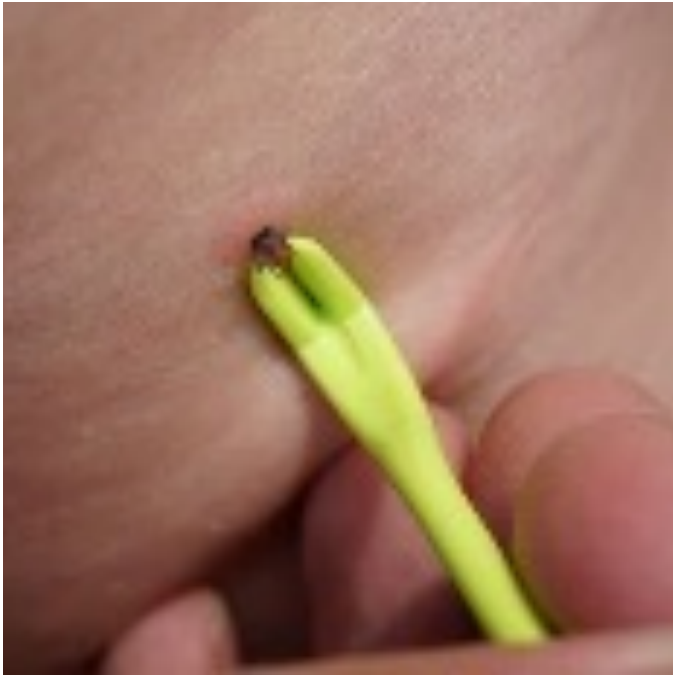
Si vous avez des animaux

- Utilisez un produit anti-tiques pour vos chiens et chats.
- Vérifiez régulièrement le pelage de vos animaux, notamment après une sortie.

Tique : que faire en cas de morsure (et non pique) ?

En cas de morsure (et non piqure) de tique, il faut retirer la tique le plus rapidement possible à l'aide d'un tire-tique. Plus vous attendez pour la retirer, plus le risque de contamination augmente.

Comment enlever la tique correctement ?



- Utilisez un tire-tique et uniquement un tire-tique. Ils sont vendus en pharmacie.
- Glissez le crochet du tire-tique sous la tique, sans l'écraser, et assurez-vous d'être au plus près de la peau.
- Tournez doucement le crochet jusqu'à ce que la tique se décroche.
- Désinfectez la zone de la morsure et lavez-vous les mains.
- Profitez-en aussi pour vérifier que vous n'avez pas d'autres tiques sur le corps.
- Il est ensuite nécessaire de surveiller régulièrement la zone mordue durant les semaines suivantes.
- Pensez à prendre une photo de la tique pour la montrer à votre médecin en cas de consultation.
- Vous pouvez également signaler votre morsure en participant au programme de recherche CITIQUE.

Ce qu'il ne faut pas faire en cas de morsure (et non pique) de tique

- Ne pas attendre que la tique tombe toute seule.
- Ne pas comprimer ni écraser la tique entre ses doigts, cela risquerait de lui faire régurgiter des bactéries.
- Ne pas tirer sur la tique et ne pas utiliser de pince à épiler : la tête de la tique risquerait de rester dans la peau, provoquant une petite inflammation, une infection ou la formation d'un kyste.
- Ne pas utiliser d'alcool, d'éther, d'huile ni de vernis.
- Ne jamais tenter de brûler la tique avec un briquet.

Quand faut-il consulter après une morsure de tique (et non pique) ?

Il est conseillé de consulter un médecin à titre préventif pour les personnes dans les situations suivantes :

- Les femmes enceintes,
- Les enfants de moins de 8 ans,
- Les personnes immunodéprimées,
- Les personnes dont la tique est restée implantée plus de 36 heures ou les personnes ne sachant pas depuis quand la tique était présente ou dont la tique était gorgée de sang au moment de l'extraction.



Les personnes observant des symptômes sont également invitées à consulter rapidement un médecin en lui indiquant qu'elles ont été mordues par une tique. Vous devez consulter votre médecin si, dans les jours ou semaines suivant la morsure :

- une plaque rouge apparaît autour du point de morsure, formant un anneau autour. Cette plaque ne démange pas. Elle apparaît dans 80 % des cas de maladies de Lyme.
- vous ressentez les symptômes suivants : fièvre, frissons, maux de tête, fatigue anormale, douleurs articulaires ou musculaires, troubles digestifs.

Une fois le diagnostic confirmé, le médecin pourra vous prescrire un traitement antibiotique adapté. Sans traitement, d'autres symptômes neurologiques ou articulaires peuvent apparaître, même quelques années plus tard.

Amusons-nous un peu...

LA PAGE JEUX

Blagues courtes

C'est l'histoire d'un poil. Avant, il était bien. Maintenant, il est « pubien ».

L'autre jour, j'ai raconté une blague sur l'enseigne Carrefour.
Elle n'a pas supermarché...

Tu connais la blague de la chaise ?
Elle est pliante...

Devinettes

Pourquoi Napoléon n'a jamais déménagé ?
Réponse : parce qu'il avait un Bonaparte.

Pourquoi les Anglais n'aiment pas les grenouilles ?
Réponse : parce qu'elles font le thé tard.

Quel est le coquillage le moins lourd ?
Réponse : la palourde

Jeux : trouvez les 8 différences



État civil

NAISSANCES

Sasha GARNIER	Janvier 2025
Lina SOBCZYNSKI	Février 2025
Iris CHATELLAIN DEUR	Février 2025
Jade BARTHELEMY	Mars 2025
Tom SAINT MARTIN	Mars 2025
Camille BURELLE	Avril 2025
Gabriel BRASSE	Avril 2025
Alice COLMART	Avril 2025
Charlotte VERJUX	Avril 2025
Grace RINGOT	Mai 2025
Robin CHAPPUIS	Mai 2025
Jordan MONTOIS BOSREDON	Juin 2025

MARIAGES

Cindy DUFRENE et Quentin BRISSEAU
le 15 mars 2025

DÉCÈS

Jean-Robert BURNET
le 2 janvier 2025
Jean HUOT
le 14 avril 2025
Jean-François VUARAND
le 17 avril 2025

Recette LA BRIOCHE DE SAINT-GENIX

La brioche de Saint-Genix est une spécialité savoyarde, qui d'après la légende doit son origine à Sainte Agathe. En réalité, ce dessert a été créé au milieu du XIX^e siècle par Pierre Labully.

Le pâtissier Pierre Labully, dont le magasin existe toujours sur la place de l'église de Saint-Genix-sur-Guiers, est à l'origine du gâteau de Saint-Genix vers 1880. Il lui a alors donné son nom : le gâteau Labully. En 1848, il épouse Françoise Guilloud, originaire de la petite ville voisine des Abrets, en Isère. Pâtissier d'hôtel, elle lui fait connaître la recette d'une fameuse brioche locale au levain, légèrement parfumée à la fleur d'oranger et décorée d'une unique praline. Ce sont les clients de l'hôtel qui, appréciant le moelleux particulier donné par la praline en coulant, suggèrent à Pierre Labully de le garnir de plusieurs pralines. Pierre Labully perfectionne la recette initiale en ajoutant de nombreuses pralines à l'intérieur et à l'extérieur.

Légende de sainte Agathe : Une légende locale prétend que l'habitude de cuisiner des brioches de forme ronde dans la région remonte à l'annexion de la Sicile au duché de Savoie, en 1713, et qu'elle fait référence à Agathe de Catane, dite Sainte Agathe, une jeune chrétienne sicilienne du III^e siècle à qui le proconsul romain fit couper les seins parce qu'elle se refusait à lui.

INGRÉDIENTS (pour 6 personnes)

- 350 g de farine
- 20 g de levure de boulanger
- 2 cuillères à soupe de lait
- 170 g de beurre fondu
- 3 œufs
- 1 pincée de sel
- 3 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 200 g de pralines roses

RÉALISATION

- Délayer la levure de boulanger avec le lait, ajouter le beurre préalablement fondu, mélanger. Ajouter ensuite les œufs un à un, le sucre, la farine et le sel. Travailler la pâte à brioche, puis former une boule et laisser reposer au frais durant au moins 4 heures (vous pouvez également préparer la pâte la veille et laisser reposer toute la nuit).
- Reprendre la pâte en la malaxant sans trop la travailler pour chasser l'air et obtenir une pâte souple. Étaler la pâte et la replier en quatre. Recommencer l'opération.
- Étaler une dernière fois la pâte, poser les pralines roses concassées puis la replier délicatement pour reformer une boule. Mettre la brioche dans un saladier et recouvrir avec un torchon. Laisser lever 2 heures à température ambiante.
- Quand elle est bien levée, décorer avec quelques pralines entières et du sucre en gros grains (sucre perlé ou sucre casson).
- Enfourner à 170° (th. 6-7) pendant environ 30 minutes. La brioche doit être bien dorée.



FROMAGERIE

3565, Chef-lieu - 74200 Armoys



BOUCHERIE JORDAN MATHIEU

04 50 17 49 91

Ouvert du mardi au samedi de 7 h à 12 h 30
et de 15 h à 19 h.



BELLA PIZZA

300, chemin Rural
d'Armoys au Chanal
74200 Armoys.
06 10 66 28 31
Ouvert du mercredi
au dimanche
de 18 h à 21 h 30.

Vente à l'emporter de pizzas.

VIVAL

04 50 73 98 22

Ouvert du mardi
au samedi
de 7 h 30 à 12 h 30
et de 15 h à 19 h
et le dimanche
de 7 h 30 à 12 h.
VIVAL fait également
point-relais.
**Pensez à vous offrir
une douceur en
venant chercher
vos colis !**



BOULANGERIE

Ouvert du mardi au samedi de 6 h 30 à 12 h 30
et de 15 h à 19 h et le dimanche de 6 h 30 à 12 h 30.



Nos voisins les lyaudins :

LE PT'I CEZ

Bar - Restaurant - Pizza
Dépôt de pain - Presse
04 50 73 38 46



LE MARCHÉ

du Lyaud tous les samedis matin,
avec des produits locaux.

Et bientôt, plus encore...

Pensez à vos commerçants pour les fêtes et suivez-les sur leurs pages Facebook afin de ne rien rater !

MARCHÉ ARTISANAL

C'est sous le soleil et dans une ambiance très conviviale que le samedi 24 mai a eu lieu le marché artisanal de la fête des mères organisé par VIVAL ARMOY. **17 stands (8 de plus que 2024 !)** se sont, tôt le matin, installés sur notre place des commerces et pour ne pas les citer :

au Fil d'Elo d'Allinges - Les bougies d'sa mère - Vert Boutures d'Armo - Véro création fleurs séchées - Le comité des fêtes d'Armo - Photographie Gallay Sonia de Reyvroz - Coquette comme ma Grand-

mère de Reyvroz - Paillettes et Princesses d'Armo - Valla Verda gourmandises Macarons - Poterie des fontaines de Reyvroz - Chriskay création - LM Créer (artisanat bois) de Lullin - Food truck Mademoiselle Yaute- Les bijoux escargots de Buinoud Stéphanie de Bellevaux - Yaël « délices d'Amrita » traiteur vegan d'Allinges - Calvez Danièle et Murielle - Garage Citroën Anthy-sur-Léman

Beaucoup de visiteurs, surtout l'après-midi, de nombreux parents accompagnés d'enfants qui se sont régalez avec les pop-corn et la barbe à papa, vendus par le stand du comité des fêtes d'Armo avec la participation et l'aide de Christelle de l'APE d'Allinges.

Les visiteurs ont pu admirer le magnifique artisanat que chaque stand exposait et certains n'ont pas résisté aux achats coup de cœur.

Une petite loterie à l'initiative de Vival a permis à Odile de gagner le beau panier garni confectionné par Muriel. Bravo à elle !

18h ! Fin du marché ! Chaque stand remballage dans la joie et la bonne humeur et se quitte en espérant se retrouver l'année prochaine.

***Merci à tous ces artisans
d'être venus à Armo.***

Merci Muriel et David d'avoir donné, une fois de plus, à notre village un très beau moment de convivialité. Merci également au SIVOM pour l'installation des chapiteaux.





C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant l'aide sociale (aide alimentaire, logement, perte d'autonomie).

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

CONSTRUCTIONS

Il est rappelé que tous types de travaux (clôture, abri, piscine,...) nécessitent une demande d'autorisation préalable en Mairie.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY

Tél. 04 50 70 57 68

Horaires d'ouverture :

lundi 14 h - 17 h 30

mercredi 14 h - 17 h 30

vendredi 16 h 30 - 18 h 30

samedi 10 h - 12 h

SIVOM (SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE)

Tél. 04 50 73 97 84

Mail : sivom@armoylyaud.fr

ÉCOLES

École élémentaire et maternelle :

Madame Cathy CHIFFLET, Directrice : 04 50 70 54 52

ENEDIS (DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ)

08 10 33 32 74 ou 30 74

DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Lundi, mercredi, vendredi, samedi

8 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h 30

mardi : 8 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 18 h

Fermeture hebdomadaire le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

<https://www.thononagglo.fr/53-dechetteries.htm#par1443>

Mail pour tout échange avec l'équipe municipale
armoyvillage@gmail.com

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 50 36 11 02

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armoys :

- Cabinet de kinésithérapie :
Clément Delchambre : 07 59 64 34 65

- Orthophoniste :
Marielle Bluteau : 06 45 54 88 53

- Cabinet infirmier d'Armoys :
Johanna Gauch et Pascal Garino :
06 21 21 80 91

- Masseuse-kinésithérapeute :
Sylvie Beck-Mottet - Soins à domicile
06 78 86 68 60

SOS médecin : 3624

Pharmacie de garde : 3237

